

## COMPTES RENDUS

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Revue française de science politique](#) »

2016/2 Vol. 66 | pages 328 à 361

ISSN 0035-2950

ISBN 9782724634624

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2016-2-page-328.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
« Comptes rendus », *Revue française de science politique* 2016/2 (Vol. 66),  
p. 328-361.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# COMPTES RENDUS

**Bereni (Laure) - *La bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir.***  
Paris, Economica, 2015 (Études politiques).  
302 p. Figures. Bibliogr. Index.

L'ouvrage de Laure Bereni, consacré à l'histoire de l'institutionnalisation de la parité dans le domaine de la représentation politique en France, se propose d'élucider une énigme : comment expliquer qu'une revendication qui, au début des années 1990, n'est portée que par une poignée d'individus et est loin de faire l'unanimité chez les militantes féministes aboutit à une réforme constitutionnelle en 1999 ? Au travers d'une perspective socio-historique et en croisant différentes méthodes de recherche (dépouillement d'archives, de documentations institutionnelles et d'articles de presse, entretiens approfondis avec les actrices de cette mobilisation, questionnaire auprès des militantes associatives de la parité), l'auteure rend compte d'une histoire mouvementée en interrogeant les conditions sociales, institutionnelles et politiques à la légitimation de la parité.

Cette recherche offre au moins deux niveaux de lecture particulièrement intéressants. Tout d'abord, elle constitue un apport substantiel à l'histoire des mobilisations pour la cause des femmes en mettant l'accent sur les revendications relatives à la représentation politique. Tandis que le mouvement féministe de la deuxième vague défendait que « le personnel est politique », l'émergence à partir de 1992 du mot d'ordre de la parité apparaît comme une rupture en ce que la participation à « la » politique n'était alors pas considérée comme prioritaire par les franges les plus légitimes du mouvement féministe. La démarche généalogique empruntée par L. Bereni relativise néanmoins la « radicale nouveauté » de cette revendication. En effet, dès le début des années 1970, la question de la représentation politique des femmes est portée par diverses organisations situées aux marges du féminisme de la deuxième vague : en 1973, des militantes féministes du Parti socialiste réclament la mise en place de quotas intra-partisans pour garantir une

présence minimale des femmes parmi les cadres du Parti. Peu à peu, l'idée d'imposer un quota électoral au moyen de la loi émerge, donnant finalement lieu au vote en 1982 d'une disposition, aussitôt annulée par le Conseil constitutionnel, limitant à 75 % le nombre de candidats du même sexe sur les listes municipales.

Par ailleurs, cet ouvrage offre une riche contribution à la sociologie du mouvement pour la cause des femmes. L'auteure livre ici une sociographie des militantes se mobilisant en faveur de la parité en distinguant trois profils : les « héritières de la deuxième vague », les « féministes de partis de gauche » et les « engagées au féminin ». Elle révèle ainsi la grande hétérogénéité constitutive de ce mouvement – qui donne lieu à des luttes de définition des enjeux de la lutte – et questionne les ressorts d'une mobilisation collective. À ce titre, l'ouvrage de L. Bereni peut être considéré comme un apport stimulant à la sociologie des mouvements sociaux. D'une part, le caractère multisectoriel et transversal du mouvement pour la parité – conceptualisé au travers de la notion d'« espace de la cause des femmes » – amène l'auteure à dépasser la dichotomie entre pratiques dites « contestataires » et « institutionnelles » et à penser la manière dont la protestation peut se développer au sein des institutions. L'étude met ainsi en évidence la façon dont cette cause a traversé les frontières de différents espaces sociaux (milieux associatif, partisan et syndical, monde académique, institutions parlementaires et bureaucratiques) et a été défendue par le biais de pratiques diverses (manifestations, pétitions, expertise, organisation de colloques, etc.). À cet égard, il aurait été intéressant de poursuivre l'analyse et d'examiner les formes d'action mobilisées en termes de *continuum* d'action : comment s'articulent-elles les unes aux autres ? Selon quelle temporalité ? En quoi certaines pratiques perçues comme « institutionnelles » sont-elles considérées comme des formes de contestation par les actrices ? D'autre part, L. Bereni s'attache à tenir plusieurs fils analytiques afin de mettre au jour les conditions à l'émergence d'un mouvement. Comprendre le processus de légitimation de la revendication de parité passe alors par la restitution du contexte politique national et européen, mais également par la prise en considération des ressources sociales et culturelles, des compétences et savoir-faire des militantes qui structurent l'espace des possibles en termes de mobilisation. Le soin apporté à l'étude des trajectoires sociales

et des carrières militantes de ces actrices (souvent finement restituées au travers de portraits) afin de saisir les conditions sociales à l'investissement dans le mouvement de la parité permet alors de rompre avec une approche structuraliste des mobilisations collectives.

En définitive, la lecture de cet ouvrage enrichit les réflexions portant sur l'histoire de la cause des femmes et ouvre des pistes d'analyse sur les formes et lieux de la contestation qui, on l'espère, inspireront de nouvelles recherches.

**Élise Roullaud -**

Université Lumière-Lyon II, Triangle

**Campbell (Rosie), Childs (Sarah), eds - *Deeds and Words. Gendering Politics after Joni Lovenduski.***

Colchester, ECPR Press, 2014 (Studies in European Political Science). xvi + 272 p. Figures. Index.

**R**osie Campbell et Sarah Childs ont réuni une équipe internationale de chercheur.e.s chevronné.e.s pour dresser un bilan et une feuille de route à partir de l'œuvre de Joni Lovenduski, pionnière et « marraine » de toute une génération de chercheur.e.s en science politique féministe. Surtout connue en France pour son travail fondateur avec Pippa Norris sur les logiques de sélection des candidat.e.s (*supply and demand model*), son répertoire s'étend bien au-delà du recrutement politique. Ainsi, cette « *Festschrift* » creuse de nombreuses questions liées à la prise en compte du genre en science politique et reflète les multiples facettes de l'activité de J. Lovenduski. Si son travail est ancré dans la vie politique britannique, son approche est comparatiste, visant d'une part à construire des cadres de portée internationale et d'autre part à contribuer au changement.

Le titre met en exergue cet engagement féministe et l'articulation entre recherche et pratique. Le détournement du slogan des suffragettes « des actes, pas des mots » (*deeds not words*) appelle à poursuivre les luttes au 21<sup>e</sup> siècle en conjuguant actes et paroles. Cette synergie constitue le *leit-motiv* de l'ouvrage où l'étude empirique se nourrit de l'expérience de praticien.ne.s pour alimenter à son tour la rénovation des pratiques. Comme le souligne Fiona Mackay dans le chapitre consacré au néo-institutionnalisme et au genre, ces recherches « produisent des mots – savoirs, idées et analyses utiles – pour étayer des actes : des faits et nouvelles stratégies susceptibles d'amener changements et transformation » (p. 109).

Le projet RINGS (Research Network on Gender, Politics and the State) en est l'exemple type. Ce cadre comparatif a permis d'évaluer plus de soixante-dix mécanismes pour l'égalité entre les sexes dans treize pays postindustriels (dont la France) et de théoriser un nouveau féminisme d'État. Les retombées concrètes de ces contacts entre chercheur.e.s, fonctionnaires et personnel politique – des sollicitations de l'OMC, de la Banque mondiale ou encore des recommandations sur la configuration des services pour l'égalité à la Maison Blanche – sont détaillées, de même que des moyens pour renforcer la perméabilité des frontières entre recherche et engagement citoyen et politique.

Les trois premiers chapitres de Vicky Randall, Yvonne Galligan et Karen Celis jettent les bases : comment le genre vint à la science politique, pourquoi cette prise en compte du genre a influencé et enrichi les méthodes comparatives et redessiné les concepts d'analyse de la représentation. Ils font le récit de l'évolution parallèle de l'entrée des femmes en politique et des recherches sur les femmes en politique pendant les trente dernières années du 20<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1970, quand les femmes étaient rares dans les rangs des politiques et des politistes, il s'agissait simplement de les compter et d'identifier l'espace qu'elles occupaient dans le cadre existant. Bien qu'essentielle, cette approche a vite rencontré des limites, incitant les chercheur.e.s à développer des concepts de plus en plus sophistiqués – la redéfinition du politique et de la participation, le féminisme d'État, le néo-institutionnalisme, l'intersectionnalité – au fur et à mesure que le vivier des femmes et leurs moyens d'action s'élargissaient.

Ce socle permet d'aborder ensuite l'interaction entre genre et institutions, qu'il s'agisse des partis politiques, des organismes d'État œuvrant pour l'égalité ou des institutions parlementaires. La tension entre démocratie interne dans les partis politiques et mesures pour favoriser l'élection des femmes est examinée par S. Childs et R. Murray à l'aune des lois sur la parité en France. Les dynamiques de la construction et du changement institutionnels sont ensuite passées au crible. En s'appuyant sur l'exemple, entre autres, de la création du nouveau Parlement écossais dans le cadre de la Dévolution au Royaume-Uni, F. Mackay identifie deux phénomènes symétriques – le « souvenir du vieux » et « l'oubli du nouveau » – qui tendent à limiter toute tentative de renouveau

ou de transformation, et met en évidence l'interaction des institutions formelles et informelles dans ce processus. Les contributions sur le recrutement politique interrogent deux concepts clés du domaine : d'une part, les limites de l'hypothèse de la masse critique selon laquelle il faut dépasser un certain seuil – généralement de 30 % – pour que les femmes élues puissent faire une différence, autant dans le fonctionnement des institutions que dans le contenu des politiques publiques ; d'autre part, le modèle de l'offre et la demande qui différencie les attitudes et comportement des recruteurs de ceux des candidat.e.s potentiel.le.s. Ce dernier doit être affiné pour prendre en compte l'introduction des quotas et les interactions entre les deux parties de l'équation. Ainsi l'étude des élections européennes en 2009 démontre l'impact des dispositifs électoraux sur le comportement des recruteurs soumis à des contraintes ou incitations réglementaires.

Le présent ouvrage innove en intercalant des témoignages d'actrices de terrain d'horizons divers, allant de Theresa May (députée conservatrice, actuelle ministre de l'Intérieur au Royaume-Uni) à la journaliste Jackie Ashley en passant par la Secrétaire d'État française Axelle Lemaire. L'ajout de ces « vignettes » au recueil d'un haut niveau d'exigence intellectuelle le rend plus accessible pour un public averti mais non spécialiste. Il fait un petit geste pour remédier au problème cerné par l'une de ces témoins, Mary-Ann Stephenson, ancienne directrice de la Fawcett Society : « Les liens entre la recherche féministe et les féministes militant en faveur de changement des politiques publiques sont trop souvent faibles. Les chercheur.e.s peuvent sembler déconnecté.e.s de l'agenda des politiques publiques tandis que les lobbyistes et militant.e.s peuvent négliger la masse de recherche et données existantes dans leurs domaines de travail » (p. 225).

**Manda Green** –  
Université Lumière-Lyon II

**Gingras (Anne-Marie), dir. – *Genre et politique dans la presse en France et au Canada.*** – Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014. 198 p.

L'ouvrage collectif dirigé par Anne-Marie Gingras se propose de saisir les représentations genrées qui sous-tendent les récits médiatiques (presse écrite) du « politique », renvoyant aussi bien à l'analyse d'une controverse ou

de parcours des personnalités politiques dans la sphère électorale et partisane qu'à des actions accomplies en dehors de cette sphère mais néanmoins investies d'une signification politique (comme les attentats suicides).

La première partie intitulée « À la conquête du pouvoir » porte sur le traitement médiatique genré des personnalités politiques en France et au Canada. À travers l'étude de la couverture médiatique de quatre candidat.e.s, Frédérique Matonti et Sandrine Lévêque dévoilent l'« impensé viriliste », blanc et bourgeois de la fonction présidentielle en mettant en exergue comment journalistes, humoristes et communicant.e.s sanctionnent les déviances à ce rôle dans leurs récits. Les politistes apportent des pistes de recherche stimulantes sur les conditions de fabrication d'une normativité politique genrée en se tournant vers la sociologie des professionnel.le.s des médias et les logiques économiques à l'œuvre dans le monde médiatique.

Dans le chapitre suivant, Isabelle Garcin-Marrou attire l'attention sur l'ambivalence de la démarche médiatique qui, sanctionnant de manière positive les compétences politiques des ministres françaises de la Justice, ne les renvoie pas moins systématiquement – au risque de les enfermer – à divers marqueurs identitaires (sex, race, classe). La convocation d'une multiplicité de ceux-ci par les quotidiens québécois francophones figure également au centre de la contribution d'A.-M. Gingras sur la couverture médiatique de la compétition à la direction du Parti québécois en 2005. L'article de Frédéric Boily déplace la focale sur les usages du genre dans une compétition électorale opposant deux candidatures féminines conservatrices. La mobilisation d'une image traditionnelle de la féminité relève d'une stratégie de conquête des suffrages féminins qui permet à Alison Redford de se distinguer face à sa rivale. Ève Robidoux-Descary et Frédéric Boily s'appuient dans leurs études sur la notion de cadre (*frame*) qui apparaît particulièrement heuristique pour une analyse genrée des représentations médiatiques. Les auteur.e.s notent que le cadre stratégique (*game frame*) traditionnellement désavantageux pour les femmes n'a pas desservi Christy Clark – candidate à la direction du parti libéral (2011) – décrite comme la « meilleure *performer* » et à travers de nombreuses analogies sportives.

La deuxième partie de l'ouvrage intitulée « Représentations médiatiques genrées et enjeux

de pouvoir » rassemble trois contributions dont les liens apparaissent plus ténus.

Virginie Juliard s'intéresse à la médiatisation des registres argumentatifs déployés par différents acteurs et actrices impliqués dans la controverse paritaire en France de 1997 à 2000, et l'inscription de cette dernière dans un ensemble plus vaste d'enjeux politiques (scrutin à la proportionnelle, réforme du scrutin sénatorial). La « dispute féministe » est réduite par le processus de médiatisation à une opposition binaire entre différentielistes et universalistes, la presse de droite comme de gauche se faisant l'écho des représentations traditionnelles stigmatisant le mouvement féministe.

Aurélien Campana, à travers l'étude des représentations médiatiques (occidentales) des femmes kamikazes, démontre comment l'image-type du terroriste incarné par un jeune homme motivé par des convictions politico-religieuses s'est transformée depuis 2002 avec l'émergence d'un nouveau cadrage médiatique incluant désormais des figures de femmes kamikazes. Dans un contexte de guerre contre le terrorisme incitant au sensationnalisme, ce nouveau cadrage produit des analyses culturalistes et paternalistes des femmes kamikazes, présentées comme victimes et manipulées, dissimulant la dimension politique de leur engagement.

Sarah Jacob-Wagner s'intéresse à la transformation des cadres médiatiques saisissant le comportement de Dominique Strauss-Kahn (DSK) depuis l'affaire du Sofitel (2011). La comparaison entre la France et les États-Unis met en lumière une couverture médiatique plus positive du comportement de DSK par les médias français. Les angles d'analyse du comportement de DSK se sont néanmoins multipliés des deux côtés de l'Atlantique. Cantonné à un problème d'ordre « moral » (condamnation du « libertinage » aux USA et rejet du « puritanisme américain » en France), le comportement de DSK est également depuis l'affaire du Sofitel appréhendé comme un problème « social », davantage propice à la politisation des violences sexuelles. Si l'affaire Banon (dépôt de plainte par la journaliste Tristane Banon pour une tentative de viol qui serait survenue en 2003) est essentiellement cadrée comme un cas de violence sexuelle après 2011, la thèse du « libertinage » reste hégémonique concernant l'affaire Nagy (rédaction d'une lettre de l'économiste Piroška Nagy subordonnée à DSK dans laquelle elle décrit une situation relevant du harcèlement sexuel).

L'ouvrage constitue une contribution importante à un champ de recherche encore largement sous-exploré, situé à la croisée de la sociologie des médias et des rapports entre genre et politique. Le potentiel dialogique entre les contributions est cependant insuffisamment exploité. La mise en relation des cadres méthodologiques et des questions de recherche (parfois communes) étant trop peu investie, l'hypothèse introductive de l'ouvrage selon laquelle « les stéréotypes sexistes ne s'imposent pas avec autant de force des deux côtés de l'Atlantique » (p. XII) transparaît difficilement à la lecture des contributions, d'autant que les recoupements ne sont pas toujours possibles, les auteur.e.s maniant des cadres méthodologiques différents, et parfois non explicités. Certaines analyses pourraient être approfondies par une approche plus située et incarnée des médias, et par l'exploration du rôle des réseaux de sociabilité et d'influence entre pouvoir politique, médiatique, et économique dans le processus de cadrage médiatique et d'orientation des contenus.

**Bérengère Savinel -**

EHESS, Centre Maurice Halbwachs, équipe PRO/  
Sciences Po Toulouse, LaSP

**Bugnon (Fanny) - *Les « amazones de la terreur ». Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe.* -**

Paris, Payot & Rivages, 2015 (Bibliothèque historique Payot). 236 p. Chronol. Sources. Bibliogr.

avec *Les « amazones de la terreur »*, Fanny Bugnon, maîtresse de conférences à l'Université de Rennes II, livre chez Payot une version très remaniée de sa thèse d'histoire, soutenue à l'Université d'Angers en 2011. Bien qu'il n'en soit pas fait mention sur sa couverture, l'ouvrage concerne exclusivement les représentations médiatiques (et plus spécifiquement encore les représentations produites par la presse écrite française) des femmes ayant été mêlées de près ou de plus loin à Action directe (AD) et à la Rote Armee Fraktion (RAF, Fraction armée rouge). Comme dans sa thèse, l'auteure a en effet choisi de prendre la presse écrite comme objet et comme unique source primaire de son étude. Ce faisant, l'idée de l'ouvrage est bien d'observer la construction de la catégorie médiatique des « femmes terroristes », mais également – et là apparaît une certaine disjonction entre les objectifs

scientifiques et les sources mobilisées – d’inviter « à penser, par-delà les frontières et les époques, la violence politique des femmes » (p. 20).

*Les « amazones de la terreur »* est découpé en six chapitres, qui ont pour objet la « découverte » de la violence des femmes (chapitre 1), l’hyper-trophie du regard sur les femmes violentes (chapitre 2), la relativisation puis la pathologisation de leur engagement violent (chapitre 3 et 4), les analogies relatives à la mythologie des femmes violentes (chapitre 5) et les angoisses sociales liées à la redéfinition des identités de genre (chapitre 6). Le dépouillement de cinq quotidiens (*France-Soir*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *L’Humanité*) et d’un hebdomadaire (*Paris Match*) permet ainsi à l’auteure de mettre en évidence différents processus de dépolitisation (p. 86 et 97), déresponsabilisation (p. 82 et 97), stigmatisation (p. 26-29), relativisation (p. 81-104) et psychologisation (p. 118-125) de l’engagement féminin dans la violence politique. De fait, cette violence et ces engagements étonnent (malgré de nombreux précédents) et apparaissent dissonants aux yeux des journalistes car ils ne correspondent pas aux stéréotypes généralement associés aux femmes et à la « féminité ». On apprend ainsi que ces femmes sont souvent perçues comme subordonnées à des hommes, mues par la passion, et, inversement, qu’elles apparaissent d’autant plus brutales que leurs actions sont pensées « sur le registre de l’exceptionnalité » (p. 105), et donc de l’anormalité. L’érotisation de ces femmes, dont certaines deviennent des « *pasionaria* » (p. 137) ou au contraire des « *furies* » (p. 129), conduit à les représenter comme « à la fois désirables et déviantes » (p. 154). Enfin, on apprend que la violence d’AD est souvent perçue dans la presse comme une importation allemande (p. 49-53) qui aurait en quelque sorte « contaminé » certain.e.s militant.e.s français.es. Là encore, point de raisons avancées pour expliquer l’engagement violent : la « mentalité » allemande, héritière du nazisme, est une maladie (p. 43-48) qui peut se transmettre par-delà les frontières.

En cherchant à déconstruire les discours médiatiques sur la violence politique des femmes, le livre de Fanny Bugnon s’inscrit ainsi pleinement dans le renouveau des études francophones qui cherche à mettre au jour et à dépasser les grands récits sur la violence des femmes (cf. notamment les travaux de Coline Cardi et Geneviève Pruvost). Pourtant, l’ouvrage souffre également d’un certain nombre de faiblesses.

Tout d’abord, comme on l’a déjà annoncé, si l’on trouve ici une réelle remise en cause des grilles de lecture communes et dominantes sur la violence politique des femmes, aucun cadre d’interprétation alternatif n’est proposé car les sources mobilisées restent uniquement journalistiques. On devra donc aller chercher ailleurs des éléments concrets sur les processus d’engagement féminins dans les mobilisations violentes (les travaux récents de Jocelyn Viterna sur le Salvador par exemple). Issu d’une thèse d’histoire, on ne peut, par ailleurs, reprocher à l’ouvrage de ne comporter aucune référence à la sociologie du journalisme et de ne jamais fonder son argumentation sur des entretiens avec des journalistes ou sur l’observation de pratiques journalistiques. Mais aucune analyse comparée des journaux n’est menée, alors même que *Le Figaro* et dans une moindre mesure *France-Soir* et *Le Monde* sont bien davantage mobilisés dans les exemples que les autres journaux. Et les références aux sources journalistiques sont dans leur grande majorité renvoyées en notes de fin d’ouvrage, ce qui interdit au lecteur de tenter d’effectuer cette comparaison par lui-même. Bref, à refuser de s’intéresser aux conditions sociales de production de ces discours, on en vient à considérer ici la presse écrite uniquement comme un miroir des représentations de la société. Or, à la suite de l’argument précédent, la catégorie des « discours médiatiques » cache en fait des sous-catégories que l’auteure aurait pu essayer d’articuler : discours rapportés d’expert.e.s psychiatres ou de psychologues, discours judiciaires repris par la presse et discours journalistiques – s’appuyant souvent sur les deux premières sous-catégories – tirés d’articles ou d’éditoriaux. Mais la non-différenciation de ces discours exclut donc de proposer des hypothèses sur la circulation et la diffusion de ces stéréotypes liés au genre dans les médias, ce qui aurait pu permettre d’en comprendre plus finement la genèse et la sédimentation.

Ces quelques remarques n’enlèvent cependant rien à la pertinence de l’ouvrage, qui sonne comme une invitation à développer davantage les recherches sur l’action politique violente au prisme du genre.

Olivier Grojean -

Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, CESSP

**Rétif (Sophie) - Logiques de genre dans l'engagement associatif. Carrières et pratiques militantes dans des associations revendicatives.** - Paris, Dalloz, 2013 (Nouvelle Bibliothèque de Thèses). 570 p. Bibliogr. Index. Annexes.

Cet ouvrage de Sophie Rétif, issu de sa thèse de doctorat en science politique, interroge la structuration genrée des carrières et des pratiques militantes dans des associations revendicatives, en France et au Portugal. Le livre s'ouvre avec une longue introduction générale qui dévoile dans le détail les fondements théoriques et méthodologiques de sa recherche. L'auteure justifie ensuite l'approche comparative et présente son terrain d'enquête constitué de six associations revendicatives dans chacun des pays. L'analyse comparative se déploie selon deux axes. Premièrement, l'auteure postule que la réflexion que portent les associations sur le genre influence la structuration genrée des pratiques et carrières militantes. Elle a ainsi choisi de comparer des associations féministes, des associations de défense de droits humains et des associations familiales catholiques. Deuxièmement, l'approche comparative développée par S. Rétif porte une attention particulière aux contextes nationaux afin de saisir « les effets de l'histoire sur la structuration des formes de participation politique » (p. 29). En comparant ainsi des associations en France et au Portugal, l'auteure cherche à interroger l'influence de l'histoire politique nationale sur les formes organisationnelles des activités politiques et les rapports de genre dans l'ordre politique. Ainsi, celles et ceux qui souhaitent commencer une recherche en sociologie politique dans une perspective de genre apprendront beaucoup de cette introduction et du reste de l'ouvrage, tant du point de vue théorique que méthodologique. On peut néanmoins regretter que le style académique propre à l'exercice de la thèse, peu retravaillée pour la publication, puisse aussi décourager un public profane.

L'ouvrage est construit en deux parties, constituées chacune de trois chapitres. Dans la première, S. Rétif rappelle d'abord le caractère heuristique de la notion de carrière forgée par Everett Hugues, réutilisée par Howard Becker, et désormais largement mobilisée par les sociologues français.es pour appréhender les différentes étapes d'un engagement. Les trois chapitres qui suivent sont ainsi consacrés à l'analyse des logiques à l'œuvre dans la construction des carrières

militantes des acteurs et actrices des six associations étudiées.

C'est dans le deuxième chapitre que l'auteure commence à mobiliser de manière plus affirmée une approche de genre pour expliquer les ressorts des différences de participation des femmes et des hommes dans le champ politique. Si les femmes sont plus enclines à militer dans le champ associatif, c'est notamment parce que le sens qu'elles accordent à leur engagement et la division sexuelle du travail politique à l'œuvre dans les associations ne favorisent pas un déplacement de leur engagement vers les organisations partisans ou syndicales, contrairement aux hommes.

Le troisième chapitre fournit peut-être l'analyse la plus originale de l'ouvrage en recourant à la notion de carrière déviante pour rendre compte des opérations de stigmatisation que les militantes des associations féministes et familiales catholiques rencontrent, les stratégies de contournement mises en place à titre individuel par les militant.e.s (auto-censure dans l'espace public, par exemple) et les effets sur la construction des discours publics de ces associations (humour ou légitimation par les chiffres pour les associations féministes, choix de thématiques consensuelles et exemplarité pour les associations catholiques). Bien que les processus de stigmatisation reposent sur des mécanismes différents pour ces deux types d'association, il apparaît pertinent pour analyser les pratiques ordinaires du militantisme, l'entrée, le maintien et la sortie de l'engagement de s'intéresser aux représentations associées aux identités sociales des militant.e.s.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse des logiques de genre qui structurent les associations dans leurs différentes formes organisationnelles. Dans la lignée des travaux anglo-saxons en sociologie des organisations qui adoptent une perspective de genre, S. Rétif change de focale et s'intéresse non plus aux militant.e.s (carrières et représentations) mais aux structurations genrées des six associations étudiées en France et au Portugal.

Dans un premier chapitre, l'auteure s'attache à étudier la réception des études sur le genre par les associations, alors que les deux derniers chapitres s'inscrivent dans une analyse plus classique de la division sexuelle du travail militant. L'ambition de S. Rétif, qui consiste à saisir l'influence des réflexions sur le genre développées dans ces associations sur les pratiques

militantes, constitue l'un des points forts de l'ouvrage et ouvre des pistes riches pour saisir les mécanismes de circulation des savoirs entre monde militant et monde universitaire ainsi que leurs effets sur la division sexuelle du travail associatif. En effet, qu'il s'agisse de penser avec ou de penser contre les études de genre, les trois types d'associations étudiées développent une réflexion sur le genre qui affecte différemment leur organisation. Par exemple, pour les associations familiales catholiques qui considèrent les études de genre comme une menace, la réaffirmation de la différence sexuelle constitue un enjeu pour l'organisation et se traduit par une division sexuelle du travail associatif renvoyant très fortement aux assignations de genre. Au contraire, les associations féministes cherchent à limiter la reproduction des rapports de genre et attribuent un sens politique à la répartition égalitaire des tâches. Mais l'approche comparative permet également de mettre en évidence des logiques transversales aux six associations étudiées. S. Rétif montre ainsi que les oppositions intérieur/extérieur et émotionnel/intellectuel structurent la répartition des tâches militantes entre femmes et hommes et témoignent de la dimension genrée de celle-ci.

S. Rétif emprunte ainsi les outils d'analyse désormais classiques des recherches en sciences sociales qui s'intéressent au genre et à l'engagement, et son ouvrage vient enrichir de manière majeure cette littérature sociologique. Mais la force de celui-ci tient certainement à l'approche comparative adoptée qui permet de saisir avec finesse et dans leur hétérogénéité les logiques de genre à l'œuvre dans les associations tout en soulignant la transversalité de certaines dynamiques genrées. La richesse de la démonstration doit notamment à l'enquête menée dans les associations familiales catholiques peu étudiées jusqu'alors.

Enfin, en reconnaissant que « la comparaison entre les types d'associations s'est en effet avérée plus heuristique que la comparaison internationale » (p. 520), S. Rétif met en évidence l'importance des formes organisationnelles et des manières de penser le genre dans les associations sur la structuration genrée des carrières, des pratiques et la répartition des tâches militantes. La comparaison internationale s'avère cependant pertinente puisqu'elle permet de mettre au jour le rôle de la représentation publique de la cause des femmes dans les deux pays sur les stratégies

adoptées par les associations en termes de division sexuelle du travail.

Alice Romerio -

Université Paris VIII, CRESPPA

**Flamant (Françoise) - *Women's Lands. Construction d'une utopie. Oregon, USA 1970-2010.* -**

Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2015. 256 p.

Illustrations. Annexe. Sources et bibliogr.

Françoise Flamant, économiste et sociologue, nous entraîne, dès les premières lignes de son ouvrage, dans une histoire surprenante, méconnue et exceptionnelle par son ampleur. Ayant activement participé au mouvement de libération des femmes en France et résidant actuellement aux États-Unis, elle rend compte dans ce livre des parcours de femmes ayant fait le choix de la vie communautaire non mixte au sein des *Women's Land* de l'Oregon dans les années 1970. Pour cela, l'auteure s'appuie sur de nombreux entretiens avec les participantes aux *Lands* et le dépouillement de leurs archives personnelles.

Pour nous mener sur les chemins de ces vies singulières, F. Flamant introduit son ouvrage par une histoire rapide de l'Oregon – cet État d'Amérique de l'Ouest qui accueille, dès les années 1970, des femmes en quête d'un autre vivre ensemble que celui proposé alors par la société américaine. Après cette introduction, la première partie de l'ouvrage est consacrée aux implantations et aux profils des pionnières. F. Flamant revient sur les fondements de cet idéal communautaire de femmes, féministes et lesbiennes, tout en l'inscrivant dans le contexte politique et culturel de l'époque avec notamment la ségrégation, la guerre du Vietnam et le mouvement hippie. Parfois mixtes, au début, mais souvent séparatistes, les *Lands* incarnent une « vision », un nouveau monde, loin du patriarcat et des schémas familiaux traditionnels de l'époque.

L'Oregon offre des terrains vastes et abordables où il est possible d'investir avec peu de moyens. Après l'acquisition d'une terre, les pionnières, principalement des trentenaires issues de la classe moyenne et citadines, doivent tout construire ou restaurer, selon que les terres soient vierges ou non. Elles bâtissent, nivellent les terrains et aménagent les espaces de vie, au rythme des saisons. La configuration des lieux est sensiblement la même pour tous les *Lands* : une maison principale pour la vie en commun avec



notamment la cuisine et des logements individuels. Certains *Lands* privilégient une grande maison hexagonale en rupture avec la vision traditionnelle du foyer. Cependant, F. Flamant insiste sur l'idée que les *Lands*, tels qu'envisagés dans les années 1970, sont un « raisonnement en marche ». Il n'y a pas un modèle unique, et l'hostilité des terrains et du climat de l'Oregon impose des adaptations.

L'importance des travaux, l'apprentissage de la vie en groupe et la rudesse du territoire conduisent à de nombreux abandons. De plus, l'auteure rend compte de conflits liés à l'argent, aux rapports de classe et de race ainsi qu'à la répartition des tâches domestiques. Mais construire une communauté c'est évidemment fédérer des femmes autour d'un mode de vie et de rituels : ainsi, l'auteure termine cette première partie en évoquant les nombreuses fêtes et événements qui rythment la vie des *Lands* et qui, par l'accueil de femmes venues d'ailleurs, favorisent la diffusion de la culture féministe et lesbienne.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'affirmation des nouvelles identités de femmes. Les *Lands* permettent chez les participantes l'expression de leur spiritualité et l'expérimentation sexuelle. C'est aussi le lieu où les prénoms se réinventent, nombreuses étant les femmes à s'être attribuées un nouveau nom. Les grands concepts féministes de l'époque sont ainsi mis à l'épreuve du concret et utilisés pour questionner trois éléments du vivre ensemble : le langage (et notamment sa féminisation), le corps (qui est remis au centre des relations sociales) et le rapport à l'environnement. Très vite, les participantes aux *Lands* souhaitent inclure les communautés dans une histoire globale et ainsi diffuser, archiver et conserver les documents, les photographies ou les écrits. Une revue très populaire, *WomanSpirit*, est même publiée au sein de la communauté Rootworks.

Dans un dernier temps, l'auteure s'interroge sur la postérité de ces aventures. Les années 1980, caractérisées par le conservatisme de Ronald Reagan n'offrent pas un contexte favorable. Localement, en Oregon, une mouvance chrétienne d'extrême droite forte soutient un amendement contre les homosexuels. L'émergence et les ravages du sida, comme la remise en question de l'avortement par les groupes Pro-Life sont autant de difficultés à surmonter. Cela ne marque pourtant pas l'arrêt des *Lands* : au contraire, pendant la première moitié de la décennie, les femmes des

*Lands* peuvent s'appuyer sur un mouvement lesbien qui connaît un nouveau dynamisme et s'investissent donc de plus en plus « à l'extérieur ». Afin de protéger les *Lands*, certaines deviennent des *trusts*, à but non lucratif et gérés par des administratrices. Certaines, comme Cabbage Lane, sont abandonnées puis réinvesties et ainsi de suite jusqu'aux années 2000. D'autres survivent dans la continuité.

*Women's Lands* est jalonné d'illustrations et de photographies qui nous révèlent une période et un mode de vie à la fois méconnus et fantasmés. En terminant son ouvrage par la retranscription des entretiens réalisés avec certaines participantes aux *Lands*, l'auteure conclut cette histoire passionnante par son essence même : les femmes, leurs parcours et leurs engagements. Elle revient en épilogue sur sa subjectivité, ayant elle-même rêvée d'une vie communautaire, et sur les possibles oublis et erreurs de sa recherche. Elle termine ainsi son ouvrage sur sa démarche militante et sympathisante, qui ne retire rien à la qualité des archives mobilisées et du travail de recherche effectué.

Florin Taton -  
Université d'Angers, CERHIO

Browne (Jude), ed. - *Dialogue, Politics and Gender*. -  
Cambridge, Cambridge University Press, 2013.  
xii + 268 p. Index.

Ce recueil, d'excellente facture, d'essais rassemblés et introduits par Jude Browne offre une série de contributions sur la théorie morale féministe. Depuis le tournant linguistique de la philosophie, celle-ci a trouvé dans le langage et le « dialogue », plus précisément l'éthique de la discussion formalisée par Habermas et traduite politiquement par la délibération publique, des ressources contrastées pour penser la question de la différence des sexes et de l'identité de genre.

Le genre marque tout d'abord les limites de la moralité libérale moderne, attaquée sur deux fronts opposés dans leur rapport à l'universel par Sheila Benhabib et Judith Butler, deux pionnières de la critique féministe qui inspirent nombre des contributions rassemblées ici, à l'exception de quelques essais présentant la pensée d'auteurs plus récentes et variées (chapitre 5 : « Entre consensus et déconstruction : une lecture féministe du dialogue ») ou d'études de cas plus

concrètes, telle cette étude du voile comme irruption du corps culturel dans un espace public « sécurisé », proposée au chapitre 7 par Diana Coole.

La critique féministe a mené, rappellent ces études, une attaque frontale (et fondamentale) contre le sujet moral « universel », à l'œuvre aussi bien dans la morale kantienne que dans l'éthique de la discussion habermassienne. Son horizon (trouver une forme de *consensus rationnel* par la discussion respectant certains principes d'universalisation et de généralisation) révèle en effet un *assimilationnisme universaliste* hypocrite et excluant, prenant le masculin pour modèle et rejetant les femmes dans une forme de marginalité morale, malgré l'espoir de réconciliation entre identité et différence ouvert par la politique dialogique.

Mais ces essais forment également à divers égards une « critique de la critique », éclairant les points forts mais aussi les difficultés de la pensée féministe, notamment celles de Sheila Benhabib, dont la critique du « point de vue moral » kantien est doublement attaquée : d'abord dans ses fondements, jugés confus par J. G. Finlayson (chapitre 1). Ensuite, Kimberley Hutchings juge impossible de bâtir une morale féministe transculturelle sur l'*éthique dialogique* de Benhabib, fondée sur des principes universels (« transcendantalisme faible », « universalisme historiquement éclairé » et « réciprocité égalitaire ») et l'accuse ainsi de rester prisonnière de l'aporie occidentale du libéralisme et de « la morale des dominants », parce qu'elle *présuppose* un accord que le dialogue est justement censé produire, et qui n'existerait finalement que dans les sociétés modernes (chapitre 3 : « L'universalisme dans l'éthique féministe internationale »).

Sur l'autre front philosophique, Judith Butler fascine par son usage radical des ressources langagières de la déconstruction pour penser le genre. Les commentaires, amènes et éclairants (Fultner, chapitre 2 ; Hutchings, chapitre 3 ; Carver, chapitre 4), saluent son entreprise de dissolution, dans les jeux de pouvoir et de performance du langage, des catégories « fixistes », telles que l'identité de sexe (chapitre 4) ou l'Universalité (p. 73 dans le chapitre 2 et p. 101 dans le chapitre 3). Ouvrant la définition du soi aux processus politiques fluides et changeants permettant la « re-signification », la « performance » ou la « traduction culturelle » des identités, elle apparaît ainsi

comme un rempart intellectuel contre un universel dominateur contaminé de particularisme, sonnante le glas de l'innocence des luttes « de femmes ».

Une autre ligne de force de ce recueil est d'indiquer comment le langage et la politique dialogique peuvent faire surgir les différences, et notamment celle de genre, comme une richesse démocratique sans les réprimer sous l'impératif catégorique du « consensus ». Cette perspective anime plusieurs contributions qui ont toutes en commun de prendre le langage au sérieux sans y dissoudre, comme Butler, les phénomènes sociaux, mais en lui restituant sa qualité dialogique de phénomène intersubjectif et social, prenant place entre individus eux-mêmes multiples (ce dont les liens généalogiques et la reproduction sont l'exemple, comme le soulignent Verity Smith et Tracy B. Strong dans leur étude nietzschéenne du genre, chapitre 6) et pris dans des contextes sociaux, politiques et institutionnels précis. Barbara Fultner propose ainsi, au chapitre 2, une perspective non essentialiste du dialogue entre les groupes sociaux porteurs d'identités construites, et incite, avec Iris Marion Young, à « dégager la pensée de la différence de la logique de l'identité », pour éclairer les dynamiques, individuelles et sociales, de la composition de cette différence, ce qui inclut la « compétence discursive » des acteurs et actrices, qui varie selon les contextes. Martin Leet et Roland Bleiker proposent quant à eux au chapitre 5 une approche « esthétique » originale du dialogue inspirée par l'œuvre d'art, laquelle offre une perspective qui n'est ni vraie ni fausse, ni rationnelle, mais l'occasion d'acquiescer une autre perspective sur soi-même et les autres. Des identités fracturées et multiples, écrivent-ils, ne disparaissent pas dans le langage, mais nourrissent un dialogue intérieur qui précède le dialogue avec les autres, et anime un nécessaire et humaniste « souci de soi », auxquelles les femmes, qui en sont encore trop privées, ne devraient pas renoncer.

Les deux derniers chapitres envisagent les aspects institutionnels concrets et les limites de la démocratie discursive face au genre. Bien que ce modèle démocratique soit explicitement forgé pour la diversité, rappellent Clare Chambers et Phil Parvin (chapitre 8), celle de genre pose à la philosophie politique ses questions les plus conflictuelles, enflammant l'espace public et dénaturant sa fonction discursive (ainsi, du voile musulman). On peut donc se demander si le

dialogue est toujours un outil approprié pour débattre des questions de genre dans les sociétés marquées par un multiculturalisme croissant (p. 217, problème également abordée par Coole p. 189) lorsque certains droits universels minimaux risquent d'être déniés aux femmes... La réponse des auteurs est claire : non pour les principes « libéraux » d'égalité de dignité et liberté des acteurs et actrices, fondationnels et non négociables ; oui pour d'autres, par exemple des principes de politique publique, moins fondamentaux et plus quotidiens, pour lesquels, par exemple, les « groupes de conscience », véritable « méthode du féminisme » selon Catharine MacKinnon (p. 220-221), devraient être réhabilités... Ainsi, le dialogue doit-il réduire ses ambitions lorsque le genre se révèle trop polarisant. Mais il doit cependant fournir des perspectives institutionnelles concrètes d'inclusion, et d'autonomie dans le processus décisionnel, estime Judith Squires (chapitre 9), qui juge que sur cette question les démocrates délibératifs n'ont pas fini leur travail.

Au terme de cet ouvrage, le genre apparaît, quels que soient ses fondements, comme une catégorie fondamentale de la théorie politique, à qui elle adresse ses défis les plus profonds. On remercie Jude Brown et les auteur.e.s pour avoir su ménager des points de vue si variés et aussi éclairants.

**Muriel Rouyer -**

Université de Nantes/Harvard Kennedy School

**Froidevaux-Metterie (Camille) - *La révolution du féminin.*** - Paris, Gallimard, 2015 (Bibliothèque des sciences humaines). 380 p.

**S**ans opposer féminin à féminisme, Camille Froidevaux-Metterie éclaire d'un jour nouveau les transformations qui affectent les rapports entre les sexes et leur incidence sur le monde contemporain. L'auteure se livre à une relecture critique des principaux paradigmes féministes et propose une analyse qui permet d'entrevoir les voies de ce qu'elle définit comme un nouvel humanisme où femmes et hommes seraient des sujets/citoyens égaux et libres de choisir leur identité sexuelle, car les rôles sexués ne seraient plus essentialisés. Voulant repenser la différence des sexes, elle tente de conjuguer ensemble l'égalité des rôles et la spécificité des corps sexués, en particulier féminin.

L'auteure considère que la révolution féministe des années 1970 a permis l'avancement des revendications d'égalité des femmes et des hommes. Ainsi, dans les démocraties occidentales, l'adoption de lois pour l'égalité salariale par exemple ou la parité en politique, pendant les années 1990 et 2000, ont eu pour conséquence la neutralisation des rôles féminins et masculins, dans le monde du travail en particulier. Il faut comprendre cette tendance à l'égalité entre les sexes comme une égalité de droit, qui ne supprime pas les inégalités et il reste encore beaucoup à faire pour réaliser l'égalité des conditions. Mais l'auteure insiste, l'égalité est en marche et implique une tendance à la « déssexualisation » des genres. Elle en veut pour preuve la pulvérisation des rapports de genre à l'égard de la procréation, une fonction biologique traditionnellement assignée au féminin.

Toutefois, argumente l'auteure, malgré cette tendance à la neutralisation des identités de genre, les rapports des individus à leur corps demeurent sexués, maintenant des pôles féminins et masculins. Quelle place doit-on accorder aux identités sexuées aujourd'hui, dans une perspective non essentialiste ? Que fait-on des rapports masculins et féminins au corps ? Y a-t-il encore des fonctions sociales qui y sont associées ? Et que faire du rapport féminin au corps, à l'ère d'un féminisme qui entraînerait sa neutralisation, par ses revendications d'abord et avant tout égalitaires ? Telles sont quelques-unes des questions soulevées dans ce remarquable essai. La politologue, formée à l'école de Marcel Gauchet, explore les possibilités d'une révolution du féminin, dans une perspective personnaliste et phénoménologique. Toutefois, la majeure partie de son ouvrage est consacrée à une critique (féministe) des débats féministes contemporains.

Dans une longue première partie, plus convenue, elle s'attache à déconstruire les grandes structures qui ont établi la domination masculine de l'Antiquité à nos jours. Depuis l'antique enfermement des femmes dans leur foyer, à son élaboration théorique par les philosophes des lumières qui font de la séparation des sphères (hommes publics, femmes privées) le fondement de l'exclusion des femmes du politique, au libéralisme classique où la modernité est pensée sans les femmes et même contre elles, la révolution féministe des années 1970 apparaît comme une véritable libération des femmes. Ces féminismes ont fait sauter les nombreux verrous de l'oppression patriarcale

et permettent l'émergence d'une pensée multi-forme que l'auteure résume en quatre grandes tendances.

Ces courants, qui émergent comme autant de voix féministes particulières, sont aussi ceux établis par la militante-historienne du mouvement Françoise Picq : des lesbiennes radicales qui font de l'oppression sexuelle le centre de leur combat ; des féministes égalitaires qui prolongent la critique libérale de la société patriarcale en insistant sur la question des droits des femmes dans le travail et la famille en particulier, ce que l'auteure nomme un partenariat égalitaire ; des féministes matérialistes qui se réclament de la lutte des classes qui considèrent qu'il faut en finir avec le sexage, comme on l'a fait au 19<sup>e</sup> siècle avec l'esclavage (Christine Delphy ou Colette Guillaumin) ; et enfin des psychanalystes différentialistes qui font de la maternité une des sources de la puissance des femmes (Antoinette Fouque et le groupe *Psychanalyse et politique*). L'auteure se met clairement à distance de chacun d'entre eux.

Un dernier chapitre clôt cette première partie par une analyse qui voit dans le féminisme égalitaire contemporain un appel à la convergence des sexes. Cette convergence s'opère aussi dans cet espace de l'intime, où se tisse désormais le lien social et où a lieu la véritable « métamorphose du politique », avec la « privatisation de la société civile » selon les termes de Marcel Gauchet (p. 114). L'intime est devenu l'étalon de l'accomplissement individuel, alors que la science gagne du terrain sur la nature. Or, l'externalisation du processus procréatif rendue possible par les avancées technologiques, avec la GPA en particulier et le don d'ovocyte, définit de nouveaux modes de parentalité. L'ancienne fonction biologique des femmes ne leur étant plus exclusive, le désir d'enfant est rapporté à l'individu. L'indifférenciation des sexes permet aux « hommes de devenir finalement des femmes comme les autres » (p. 127).

Dans une seconde partie, intitulée « Généalogies du féminin », C. Froidevaux-Metterie reprend en les critiquant les principales théories féministes des anthropologues, surtout françaises. Revisitant les textes de Nicole-Claude Mathieu sur l'universalité de la domination masculine, ceux de Françoise Héritier sur la valence différentielle des sexes et leur hiérarchisation, et ceux d'Irène Théry qui introduit la notion de sexe relatif, l'auteure montre qu'elles ignorent la subjectivité des

personnes. Pour l'auteure en quête d'une approche individuelle du rapport à soi, l'anthropologie féministe s'avère trop matérialiste pour permettre la distinction entre individus et sujets (p. 167).

La psychanalyse permet-elle de mieux dévoiler cette « énigme du féminin » ? Les critiques féministes de la pensée sur la différence des sexes de Freud et de ses successeurs sont nombreuses. Mais pour l'auteure, paradoxalement, ce sont ces théoriciennes féministes qui auraient fait disparaître la subjectivité féminine. Dans les combats pour l'égalité des sexes qui ont traversé le siècle, la dimension subjective du féminin aurait été oubliée et avec elle l'incarnation sexuée de la personne.

Il est difficile de ne pas rapporter cette quête du féminin à une recherche éperdue de la « personne en soi », qui la conduit à interpréter de manière hasardeuse des contributions féministes. Les combats féministes ne se résument pas aux seuls courants égalitaires de la première ou deuxième vague, ni à quelques théoriciennes. Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, les militantes féministes du Conseil national des femmes françaises ont ainsi initié un débat de fond sur la prostitution et la sexualité des femmes et des hommes, les unes défendant une vision moralisatrice, les autres un projet émancipateur ; sans parler des innombrables débats sur la maternité et le maternalisme qui furent à bien des égards fondateurs des féminismes du 20<sup>e</sup> siècle. Les questions soulevées par l'auteure s'y trouvent largement débattues. Les mouvements de la seconde vague ont également largement contribué à une réflexion plus poussée sur les rapports complexes des femmes et des hommes à leur corps et à leur subjectivité. L'auteure aurait pu mieux illustrer la contribution de ces mouvements pour fonder plus solidement et renouveler notre réflexion sur une perspective non essentialisée de l'intime et du féminin.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à sa vision d'une révolution du féminin, et de l'intime. Au-delà des théories du *care* et de la sollicitude envers les plus vulnérables, C. Froidevaux-Metterie tente d'avancer une réflexion politique sur le potentiel de la maternité comme lieu de la relation et de l'ouverture à l'autre (qui n'est pas sans rappeler la position d'Antoinette Fouque). Sa proposition d'une analyse phénoménologique du féminin permet alors d'entrevoir l'avènement de l'« être humaine ».

Voici donc un essai que j'ai trouvé stimulant par sa tentative de repenser le féminin dans les sociétés libérales, dans un contexte où le féminisme est souvent appréhendé, notamment par certaines, comme un combat pour la subversion des identités de genre.

Yolande Cohen -

Université du Québec à Montréal (UQÀM)

**Fraïsse (Geneviève) - *Les excès du genre. Concept, image, nudité.*** - Fécamp, Éditions Lignes, 2014. 96 p.

Dans ce court essai, Geneviève Fraïsse entend réfléchir en philosophe et en historienne de la pensée féministe aux apports et aux apories du genre. Ce concept, qui s'est imposé dans les sciences sociales, et notamment au sein des études féministes, continue en effet de polariser les critiques, à l'intérieur comme à l'extérieur du champ universitaire (cf. les polémiques autour de « la théorie du genre »). Les quatre chapitres qui constituent l'ouvrage suivent fidèlement le plan suggéré par son sous-titre : les deux premiers revisitent les concepts de genre et de sexe, en en réévaluant la dimension heuristique, le troisième chapitre examine la critique féministe des « stéréotypes de genre », et le dernier chapitre réfléchit à l'usage politique de la nudité par deux groupes féministes. À chaque étape, l'auteure propose une généalogie historique et philosophique des notions qu'elle examine.

La première moitié de l'ouvrage est consacrée à l'examen critique de l'usage du concept de genre, « loin d'être exempt d'ambiguïté » (p. 15), ainsi qu'à un plaidoyer pour la réhabilitation du terme de sexe, délégitimé selon G. Fraïsse dans l'espace académique contemporain.

Le genre, selon l'auteure, est fondamentalement excessif, sans que ce terme ne soit nécessairement connoté de façon négative. Ainsi, en tant que concept philosophique, le genre oblige les sciences à « penser le sexe et les sexes » (p. 10), et en cela représente un péril pour l'organisation disciplinaire et traditionnelle des savoirs universitaires qui ont longtemps laissé ces thématiques dans un angle mort. D'un point de vue épistémologique donc, le genre suscite un « excès » de connaissances, transversales aux différentes disciplines, ce qui le rend particulièrement heuristique. D'un point de vue méthodologique cependant, le genre est fondamentalement ambivalent. Mobilisant la métaphore de l'écran, G. Fraïsse montre

que le genre peut être tout à la fois un outil qui rend visible l'organisation sexuée de la société et un masque qui l'opacifie. En effet, s'il permet d'atteindre, par sa neutralité apparente, une pensée universelle et abstraite, et donc « philosophiquement vertueuse » (p. 12), il peut contribuer à brouiller les différences entre les femmes et les hommes, qui sont au fondement des inégalités sociales. Plusieurs exemples sont mentionnés, du secteur du *care*, qui, selon G. Fraïsse, a pu être pensé comme neutre d'un point de vue du genre, quand bien même les femmes en représenteraient l'immense majorité, à l'expression de « violences de genre » qui, *a contrario* de celle de « violences sexuelles », rendrait invisible le fait que les femmes en sont les principales victimes.

Si le concept de genre est crucial pour penser l'historicité des sociétés, celui de sexe n'en est pas moins indispensable, bien que le débat généalogique – est-ce le sexe qui produit le genre, ou bien l'inverse ? – n'offre qu'un aperçu très limité dans la mesure où il se fonde sur des dichotomies – nature/culture, inné/acquis – qui empêchent de penser « la sexuaction du monde » (p. 20) de façon pertinente. Selon G. Fraïsse, la permanence de ces catégories binaires est en partie à mettre au compte du féminisme « des années 1970 ». En effet, ces études féministes se seraient focalisées sur la domination masculine, la posant comme prémisse absolue, « au détriment de l'analyse de l'émancipation » (p. 41), vue comme découlant logiquement de la mise en lumière des inégalités. G. Fraïsse enjoint donc la communauté scientifique à privilégier l'analyse des discours de l'émancipation plutôt que la déconstruction de l'ordre de genre.

C'est cette même critique qui guide son analyse de la lutte contre les stéréotypes de genre. Centrée sur la publicité, elle constituerait une impasse dans laquelle les féministes se fourvoient. Ici encore, celles-ci s'acharneraient à déconstruire des représentations, et par là entérineraient leur importance, au lieu de viser à un « changement global de l'ordre social » (p. 44). G. Fraïsse renvoie ainsi dos à dos les défenseurs et détracteurs des stéréotypes de genre qui ont en commun la croyance en l'efficacité unilatérale des images médiatiques. Critiquant cette théorie des effets directs des médias, G. Fraïsse met l'accent sur l'agentivité du public et plaide de façon convaincante pour une analyse plus complexe et nuancée du rôle des images. Enfin, toujours dans la perspective d'aller plus loin que la simple

déconstruction de la domination, l'auteure propose de promouvoir des modèles, des exemples positifs qu'il s'agirait non pas de copier mais d'imiter, dans un processus foncièrement créatif.

Le dernier chapitre entend questionner « l'image du corps dénudé comme langage de l'émancipation » (p. 67), en retraçant l'histoire philosophique et artistique des rapports entre vérité, féminité et nudité. Comparant les militantes du groupe La Barbe à celles de l'organisation Femen, G. Fraisse montre que si les premières dénoncent la domination masculine sur un mode ironique, les Femen font également de leur corps, à demi dénudé, un objet de regards, mais aussi et surtout le sujet discursif d'un projet d'émancipation politique, dont l'auteure se refuse à discuter la pertinence.

Malgré ses ambitions théoriques, l'essai de G. Fraisse ne remplit que très partiellement ses objectifs : ainsi, l'entreprise de clarification et de refondation des concepts de genre et de sexe est largement entravée par l'absence de définition précise de ces termes. Les employant de façon floue et les présentant même parfois comme synonymes l'un de l'autre, l'auteure ne parvient pas à nous convaincre du bien-fondé de ses propositions. De même, lorsque G. Fraisse se place en surplomb d'un affrontement entre deux « camps » au sujet du genre, on ne sait jamais précisément qui sont les acteurs et actrices concerné.e.s (en particulier la catégorie de « féministes », qui, à l'exception du dernier chapitre, tend à être présentée de façon homogène), ni quels sont les discours qui leur sont attribués. Le fait que l'essai ne comporte ni notes ni bibliographie concourt sans doute à ce flou qui dessert le propos de l'auteure. Enfin, si la dimension programmatique de l'ouvrage ne fait pas de doute, G. Fraisse semble ignorer que nombre d'universitaires en études féministes et/ou de genre ont d'ores et déjà pris au sérieux les critiques – souvent pertinentes – qu'elle soulève, les rendant pour partie anachroniques.

**Hugo Bouvard -**

Université Paris-Dauphine, Université de recherche PSL,  
IRISSO

**Macé (Éric) - L'après-patriarcat. -**

Paris, Seuil, 2015 (La couleur des idées). 176 p. Bibliogr.

Éric Macé avait corédigé voici une dizaine d'années, avec Nacira Guenif-Souilamas, un petit livre tonique sur *Les féministes et le garçon arabe*<sup>1</sup>. Celui-ci mettait allégrement les pieds dans le plat du politiquement correct d'un féminisme médiatique qui réinvente le *topos* à la Kipling du « fardeau de l'homme blanc », passant cette fois le flambeau de libérer de l'oppression machiste peuples du Sud et populations migrantes – probablement privées d'*agency* – aux femmes blanches, de préférence diplômées. É. Macé propose aujourd'hui une réflexion sur « l'après-patriarcat » dont le programme est énoncé d'entrée. Comment penser comme une énigme sociologique un hiatus chaque jour observable dans nos sociétés : l'affichage d'un consensus sur l'égalité entre femmes et hommes et la persistance simultanée des inégalités, discriminations, plafonds et murs de verre ? Si le patriarcat est non un système mais « une opération de mise en asymétrie du masculin et du féminin, signifiant par là que les rapports de genre ne sont pas seulement l'histoire d'une différence entre masculin et féminin, mais l'histoire d'un différend : celle de la mise en asymétrie nécessaire et légitime du masculin et du féminin » (p. 10), il convient d'interroger ses avatars et mise en crise. Il s'agit donc d'explorer un « après-patriarcat », non pas l'après d'une page tournée, mais celui d'un héritage collant, pesant, l'exploration tâtonnante d'un autre espace possible de rapports de genre qui peine à s'émanciper du passé.

É. Macé invite à explorer ces enjeux à travers un parcours en quatre étapes. Il esquisse un cadre pour penser les arrangements de genre, se revendiquant d'une « sociologie de l'action » qui récuse les modèles de domination trop structuraux, valorise la capacité et l'autonomie des acteurs. L'analyse souligne ensuite combien le modèle patriarcal est « percuté par la modernité ». Elle explore dans un troisième temps les contradictions et vacillements symboliques de ce patriarcat moderne confronté au fait que l'unité familiale n'est plus l'institution pivot de la sexualité, de la socialisation, du capital social, que la production d'un fondement indiscutable à la supériorité masculine est de plus en plus problématique. Le dernier chapitre

1. Nacira Guenif-Souilamas, Éric Macé (dir.), *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004.

de l'ouvrage est probablement le plus intéressant. Il questionne les « conditions et tensions de l'après-patriarcat ». Les pages 89-110 en particulier offrent une séquence d'analyse de grand intérêt quand elles s'emploient à styliser les effets sur les dispositions (mais le lecteur aura tôt compris qu'il ne saurait être question là d'invoquer une notion aussi fâcheuse qu'un *habitus*) des garçons et filles. On pensera à Chodorow et Gilligan : la constitution d'un « égocentrisme légitime » pour les premiers, et du côté des filles davantage la cristallisation d'un « altruisme obligatoire ». L'analyse s'attaque alors au cœur de la tension « post-patriarcale » : « Tandis que la principale valeur légitime de genre demeure l'égalité dans la différence, cette égalité est contrariée en raison des conséquences de cette différence, de sorte que l'arrangement post-patriarcal met les individus en situation de ne pas pouvoir réaliser les valeurs d'autonomie et d'égalité individuelle du fait même de leur identification de genre » (p. 100-101). Le cadre d'exploration propose une intéressante opposition. D'une part, des féminins pris dans l'*ambivalence* (s'affirmer comme femme/ne rien lâcher dans l'égalité face aux hommes, construire un parcours social où s'affirmer/faire face à un déficit fréquent d'estime de soi, à une « intranquillité » issue de la socialisation). D'autre part une *ambiguïté* des masculins (adhésion affichée ou résignée à un modèle de l'égalité hommes-femmes/aveu simultané de son incompétence et inappétence pour les choses féminines que sont le *care* ou le relationnel) qui porte la neutralisation de fait de toute action systématique vers l'égalité.

Une juste appréciation du texte suppose aussi d'en préciser le format : un texte court (157 pages de texte *stricto sensu*) dans un genre qui est celle d'un essai posant un cadre problématique. Cela donne des pages synthétiques et parfois stimulantes. Cela suggère aussi quelques limites du texte. Il se situe dans une veine qui est davantage celle d'une « *social theory* » que d'une synthèse interprétative des recherches empiriques. Certain.e.s lecteurs et lectrices pourront y trouver le sentiment gratifiant d'une promenade sur des cimés, en compagnie d'un auteur qui dialogue avec rien de moins que Beck, Butler, Hall, Giddens. D'autres – l'auteur de cette note en est sans

doute – auraient apprécié de voir l'analyse nourrie de l'énorme flot des *case studies* et monographies que produisent les chercheurs et chercheuses en études de genre, tant en France qu'au niveau international. Les hypothèses interprétatives du chapitre 4 y auraient trouvé des éléments d'illustration, de complexification, d'une élaboration théorique plus fine. Car – et c'est une seconde objection possible – certains passages ou énoncés du livre peuvent aussi, faute de ces états empiriques, se voir objecter la formule de Binet : « Ce n'est pas assez précis pour être faux ». La notion molle d'individualisme de masse est-elle opératoire ? Peut-on poser comme allant de soi la délégitimation des discours sur une différence/suprématie de nature du masculin quand on observe combien de nouveaux registres de légitimation à base biologisante (fondés sur la « preuve » scientifique de fonctionnement différent des cerveaux, des régulations hormonales, comme le montre Lemerle<sup>1</sup>) s'affichent dans l'espace public, ou encore quand les enquêtes révèlent la persistance de représentations de besoins et d'impulsions sexuelles asymétriques entre femmes et hommes ? Ne faut-il pas plus de distinguos dans l'idée que la dégringolade du patriarcat a pour base la perte par la famille de l'exercice central des fonctions sociales de production du capital social, de socialisation, de transmission du capital culturel ? Dans quelles aires culturelles, quels groupes sociaux est-ce vrai ou plus contestable ? L'est-ce uniment même dans nos sociétés ? Un livre récent de Garcia et Oller<sup>2</sup> sur les inégalités sociales d'apprentissage de la lecture invite à en douter.

Sans s'inscrire dans le même espace paradigmatique que lui, on peut juger fécond le parti pris d'É. Macé de penser les arrangements de genre en train de se faire, d'insister sur la créativité des acteurs. Mais en posant comme *a priori* que « les rapports de pouvoir n'ont pas d'extérieur, ils ne sont pas surplombés par des rapports de domination » (p. 31), on prend aussi le risque de s'interdire de voir en quoi des interactions sont aussi régies par des contraintes sociales qui leur sont extérieures. La dimension genrée de ce qu'il faut bien appeler les situations de domination que subissent les femmes de ménage dont Florence Aubenas décrit le quotidien sont-elles dissociables

1. Sébastien Lemerle, *Le singe, le gène et le neurone*, Paris, PUF, 2014.

2. Sandrine Garcia, Anne-Claudine Oller, *Réapprendre à lire. De la querelle des méthodes à l'action pédagogique*, Paris, Seuil, 2015 (Liber).

de leurs ressources scolaires, de la précarisation du marché du travail, des contraintes qui pèsent sur des femmes ayant parfois seules charge d'enfants... toutes choses qui sont bien extérieures à la seule logique de la relation duelle à un employeur. De même, les réactions très contrastées des jeunes femmes issues de milieux populaires ou plus favorisés aux jeux de *hooking-up* sur les campus peuvent-elles se penser en faisant abstraction de leurs ressources, trajectoires sociales, anticipations des modalités de ce qu'elles tiennent pour la bonne conjugalité<sup>1</sup> ?

Un après-patriarcat ? L'énigme fondatrice que pose É. Macé à l'orée de son livre est importante. On peut la rapprocher d'une autre formulation qu'on trouvait chez Heinrich dans *États de femme*<sup>2</sup> : comment inventer cette position de la « Quarte », des incarnations du féminin qui soient à la fois économiquement autonomes et sexuellement et affectivement émancipées ? Convenons donc que cet « après-patriarcat » constitue un horizon de recherches à venir, une énigme sociologique à résoudre et que cet essai est à prendre comme une invite à la recherche, non comme la carte de ce qui reste un espace de rapports de genre en construction, fluctuant, mal balisé.

Érik Neveu -  
CNRS, CRAPE/ARENES

Peyre (Évelyne), Wiels (Joëlle), dir.  
- *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales.* - Paris, La Découverte, 2015 (Recherches). 360 p. Illustrations.

Actes d'un colloque tenu à Paris en juin 2011, cet ouvrage propose un ensemble hétérogène de réflexions critiques sur les représentations du sexe au sens biologique. Il est coordonné par deux chercheuses (paléoanthropologie et biologie cellulaire) qui, depuis les années 1990, ont fourni une critique des conceptualisations du sexe présentes dans leurs domaines de recherche respectifs. La problématique de *Mon corps a-t-il un sexe ?* rejoint celle de *Sexing the Body* (ouvrage de la biologiste du développement américaine Anne Fausto-Sterling, récemment traduit en français) : les traits du corps dits féminins et

masculins ne se trouvent jamais exclusivement chez les femmes ou les hommes, ce qui rend tout classement binaire problématique. Une série de contributions se focalise, dans cette optique, sur la différenciation des organes sexuels et d'autres caractères (os, voix), les envisageant comme un *continuum* biologique. Dans la droite ligne des positions du féminisme matérialiste français des années 1980, les « dimorphismes » osseux et phoniques sont ici également présentés comme une conséquence directe – et donc facilement réversible – du social (des rapports de genre) sur le biologique, sans impliquer une quelconque inscription des pratiques sociales dans le génome. Ceci revenant à remettre en cause le fait que l'os ou la voix aient « un sexe ». Une autre série de contributions s'occupe d'une question connue en biologie comportementale animale sous le terme de « dimorphisme sexuel comportemental », pour la traiter sous un angle critique, anti-essentialiste. Une autre série de contributions encore décrit les processus de construction « identitaire » homme/femme, qui passent, dans les sociétés occidentales, par les représentations essentialistes des mâles et des femelles, et par la tentative concrète d'effacement des formes sexuelles non conformes à ces représentations.

Le sous-titre annonce un ouvrage « sur le genre ». Au fil des contributions, la seule définition du genre fournie est celle d'un système de hiérarchie sociale (Peyre & Wiels, p. 13 ; Marquié, p. 169 ; Marro p. 281). Ce choix définitionnel, faussement parcimonieux, ouvre sur des suggestions théoriques venant curieusement réessentialiser le débat, « la hiérarchie entre individus » étant proposée comme conséquence générale de la reproduction sexuée (Peyre, p. 39). Il conduit surtout à la proposition d'exporter le concept de genre dans les sciences du comportement animal (Kreutzer). Les rapports de hiérarchie entre mâles et femelles caractérisant beaucoup d'espèces, le genre serait un concept « plus heuristique que le sexe » (Peyre, *ibid.*) pour rendre compte de ces rapports dans le monde vivant. La proposition est extrêmement problématique. Le souci se trouve précisément dans la définition du genre retenue. Le genre définit-il des rapports hiérarchiques, ou doit-il être compris comme le moyen (original) inventé dans l'espèce humaine pour créer et surtout maintenir des

1. Laura Hamilton, Elizabeth A. Armstrong, « Gendered Sexuality in Young Adulthood : Double Binds and Flawed Options », *Gender and Society*, 23 (5), 2009, p. 589-616.  
2. Nathalie Heinrich, *États de femme. L'identité féminine dans la fiction occidentale*, Paris, Gallimard, 1996 (Nrf Essais).



rapports hiérarchiques ? Pour les sciences sociales, le genre est un dispositif de catégorisation et de différenciation sociale dont une des finalités – mais sûrement pas la seule – est, effectivement, la hiérarchie. Tant que les éthologues n'auront pas apporté la preuve de l'existence de pratiques de socialisation différenciée et d'opérations de catégorisation chez d'autres espèces animales, aucune tentative d'extension du concept de genre à la socialité des non-humains ne saurait être faite.

Ce dérapage théorique permet de rappeler que les chercheur.euse.s en SHS (qui auraient pu apporter des définitions un peu plus élaborées du genre) sont sous-représenté.e.s. Contrairement à ce que le sous-titre annonce, l'ouvrage n'est donc pas à proprement parler un « dialogue » entre sciences sociales et biologiques. Ce type de dérapage est surtout symptomatique du manque de rigueur conceptuelle qui caractérise l'ouvrage dans son ensemble (malgré la présence de quelques très bons articles). Par exemple, dans le chapitre qui plaide pour une construction totalement sociale des différences entre hommes et femmes au plan de la voix, l'auteur (linguiste) écrit en même temps que « les effets de la testostérone sont suffisamment puissants pour donner une voix grave » (Ruppli, p. 155). L'ouvrage ne répond, en fait, ni clairement à l'approche constructiviste qui cherche à définir où « le sexe » est, en fait, « du genre », comme a pu l'écrire Judith Butler, ni à la question de savoir où le sexe est « vraiment du sexe », comme l'a dit Cynthia Kraus dans sa critique incisive des positions ambiguës du féminisme matérialiste sur la biologie.

La pensée commune sera, cependant, rassurée : « Lectrice, Lecteur, entendez-vous bien. L'objectif de cet ouvrage n'est pas de nier qu'il existe des femelles et des mâles », est-il précisé dans l'introduction (Peyre & Wiels, p. 13). L'ouvrage pose la question faussement iconoclaste (elle est surtout anti-heuristique) de savoir si « le corps a un sexe », tout en maintenant qu'il existe bien des corps mâles et des corps femelles. Des biologistes – peu connus pour faire de la critique féministe des sciences – ont déjà répondu : mâles et femelles ne sont pas des réalités biologiques, mais des catégories. Les catégories, par définition, n'existent pas. Seul l'article de Thierry Hoquet met ce point en discussion. Il est un préalable : sans lui, aucun dialogue interdisciplinaire ne saurait créer la « révolution copernicienne » attendue.

**Priscille Touraille -**

CNRS, Muséum national d'histoire naturelle

**Mathieu (Nicole-Claude) - *L'anatomie politique 2. Usage, dérégulation et résilience des femmes.*** - Paris, La Dispute, 2014 (Le genre du monde). 392 p. Bibliogr.

Publié l'année du décès de l'auteure et un an après la réédition de *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe* par les éditions iXe, ce second recueil rassemble dix-neuf articles peu connus publiés entre 1989 et 2010 par l'anthropologue, sociologue et théoricienne majeure du mouvement féministe matérialiste Nicole-Claude Mathieu. L'ouvrage, divisé en cinq parties, est traversé par l'analyse de « l'oppression des femmes dans toutes les sociétés humaines connues à la travers la construction de la différence sociale des sexes » (p. 37). La richesse théorique de ce second tome s'appuie, comme le précédent, sur une dense littérature anthropologique, articulée à des travaux de sociologie, de philosophie et de recherches féministes.

La première partie, qui compte quatre « Entrées de dictionnaires, pour gens pressés », offre un condensé des théories de l'auteure, qui analyse la différenciation des sexes et les représentations du sexe et du genre dans les sociétés occidentales, Inuits et Gimi de Nouvelle-Guinée, ou encore chez les indien.ne.s berdaches d'Amérique du Nord. Or, quels que soient les modes d'articulation entre sexe et genre, le fonctionnement du genre mais aussi de ses transgressions est toujours asymétrique en fonction du sexe. S'il y a bien des genres alternatifs aux modèles binaires, indique-t-elle, « au bas et à la base de l'échelle du genre, il y a bien des femelles : sexe social "femme" ». La « hiérarchisation socio-sexuée du travail » est posée comme la clé de voute de la différenciation des sexes en genre, et leur constitution en classes – celle des hommes exploitant celle des femmes.

Dans une seconde partie, malicieusement intitulée « Lectures critiques sur la domination masculine... au masculin », trois articles dissèquent les logiques androcentriques à l'œuvre dans les travaux mêmes se penchant sur les rapports sociaux de sexe. L'article intitulé « Bourdieu ou le pouvoir auto-hypnotique de la domination masculine » interroge ainsi l'occultation, dans *La domination masculine*, des dimensions matérielles de ce qu'elle préfère appeler « l'oppression des femmes » et du travail des chercheuses féministes qui s'attellent à son analyse depuis vingt ans. Avec un humour décapant, elle détaille les distorsions et régressions théoriques que contient cet

« embrouillami qui ressemble fort à une embrouille » (p. 89). Les logiques d'invisibilisation de la participation des femmes aux activités économiques de la société et quelques glissements naturalistes sont ensuite mis à jour dans l'analyse que propose Simone de Beauvoir des « hordes primitives » antérieures à la sédentarisation. La discussion des limites de la théorie de « l'échange des femmes » de Claude Lévi-Strauss révèle enfin des biais androcentriques qui traversent l'anthropologie en général – tant aux niveaux de la description que de la théorisation.

Dans les six articles de la partie suivante, l'auteure identifie « une internationale de la violence » visant à maintenir les femmes à leur place. Partageant les conclusions de Paola Tabet sur l'exploitation des capacités reproductives des femmes, N.-C. Mathieu pense les mutilations du sexe des femmes comme des marquages de corps/ outils de reproduction, et s'attaque aux analyses symétriques de relativistes culturels comparant l'excision ou l'infibulation à la circoncision. À l'accusation d'impérialisme qui plane sur toute condamnation de l'excision, N.-C. Mathieu répond d'une part que les féministes africaines n'ont pas attendu les ethnologues pour dénoncer un ensemble de violences sexuelles, d'autre part que les cultures « globales » qu'il s'agirait de préserver à tout prix sont celles des majoritaires, et ne sont pas fixes. Pour l'auteure, qui pense l'articulation entre androcentrisme et ethnocentrisme, et le silence politique que son alliance produit, « parler d'ingérence dans les “affaires intérieures” des autres sociétés » permet aussi de « refuser de penser à nos affaires intérieures » (p. 282). La problématique de la défense prioritaire des cultures sur les femmes est prolongée dans les questions qu'elle pose à l'écoféminisme. Rappelant la nécessité de poser la question des raisons pour lesquelles les femmes sont plus affectées que les hommes par les mauvaises politiques de développement, elle s'oppose à un « féminisme culturel » fort peu critique de la hiérarchisation des sexes et de la division socio-sexuée du travail qu'elle génère.

La quatrième partie, qui interroge les mythes de matriarcats passés et actuels, considère la notion de personne femme et homme dans des sociétés rares, peu étudiées, et surtout, nullement intégrées dans les théorisations ethnologiques : les sociétés matrilineaires et matri-uxorilcales (où le couple s'installe dans la famille de l'épouse). La question du statut de sujet quasi biologique ou d'émblée social dans les sociétés humaines est approfondie dans la dernière

partie de l'ouvrage, consacrée à l'articulation entre sexe, genre et personne sexuée. Dans son article aussi pertinent qu'hilarant « Dérives de la notion de genre/stabilité des sexes », N.-C. Mathieu critique le psychologisme et l'abandon de l'analyse des rapports sociaux concrets dans le courant post-moderniste *queer*, qu'elle illustre par les performances scéniques de Madonna. Si les théories *queer* lui paraissent « privilégier les aspects symboliques, discursifs et parodiques du genre au détriment de la réalité matérielle et historique des oppressions subies par les femmes », elle rappelle que le genre est loin de n'être que symbolique : travestissement et transvestisme dénaturalisent le genre, mais pas le sexe. Moquant la proposition de Judith Butler, et rejoignant le projet politique de Gayle Rubin, N.-C. Mathieu « préfère clarifier l'économie politique du genre que le “troubler” à l'économie » (p. 336).

Ce second recueil développe des mises en garde et des propositions d'une étonnante actualité s'attaquant de front aux symbolismes tant bourdieusiens que post-modernes, au relativisme culturel comme aux conceptions essentialistes qui traversent recherche et militance engagées dans l'examen critique de l'économie politique du genre. En particulier, son appréhension de l'expérience minoritaire des femmes et de l'acuité de perception qu'elle fournit pour penser les modalités de l'oppression dans d'autres sociétés la rapproche de féministes non matérialistes comme la *black feminist bell hooks*. L'anthropologie est ici mise au service d'un projet résolument politique : transformer l'expérience minoritaire en force pour mettre un terme au rapport de pouvoir qui la génère.

**Estelle Miramond -**

Université Paris VII Diderot, LCSP-CEDREF

**Gonzalez-Quijano (Lola) - *Capitale de l'amour.***

***Filles et lieux de plaisir à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle.***

Paris, Vendémiaire, 2015. 256 p. Illustrations.

Cartes. Sources. Bibliogr.

Trois décennies après les classiques *Filles de noce* d'Alain Corbin, le premier ouvrage de Lola Gonzalez-Quijano, issu de sa thèse, propose une nouvelle histoire de la prostitution, dont Paris devient au 19<sup>e</sup> siècle la capitale, bien au-delà des frontières nationales. L'auteure montre que, loin de se limiter aux lieux légaux de la vénalité que sont les maisons de tolérance, les

activités prostitutionnelles se déploient dans une géographie parisienne du plaisir en perpétuelle évolution au fil du siècle. Cela est autant dû aux transformations urbaines qui affectent la capitale et bouleversent la distribution socio-spatiale de sa population, qu'à l'apparition de pratiques de loisirs et du tourisme de masse qui consacrent Paris comme la ville des plaisirs – rarement innocents.

Les premiers chapitres du livre portent sur les « maisons de tolérance » dont le 19<sup>e</sup> siècle marque l'âge d'or puis le déclin. Il s'agit des lieux directement dédiés aux activités prostitutionnelles et déclarés comme tels aux autorités : on compte parmi eux les traditionnels bordels, les « maisons à estaminet » populaires (avec débit de boisson) et les établissements de luxe fréquentés par la bourgeoisie masculine. Le système réglemmentariste mis en place par les pouvoirs publics dès le début du siècle pour encadrer la prostitution, alors envisagée comme un mal nécessaire, a pour but de la contrôler et de réduire sa visibilité dans l'espace urbain. La disparition des anciennes rues bordelières, quasiment achevée avec les opérations urbaines du Second Empire, relègue les établissements fréquentés par les couches populaires vers les quartiers périphériques, même si certains espaces prostitutionnels traditionnels et centraux, comme le quartier des Halles, se maintiennent. Dans le même temps, les maisons de luxe s'implantent durablement au nord du Palais-Royal.

L. Gonzalez-Quijano s'est livrée à une étude minutieuse des archives de police de la préfecture de Paris pour révéler les écarts entre le fonctionnement théorique des maisons de tolérance – dont le nombre diminue drastiquement au fil du siècle – et la réalité du spectre, bien plus large, des pratiques prostitutionnelles. En effet, la prostitution illégale impliquant des filles « insoumises » ou des femmes galantes ne cesse de s'accroître. On assiste par exemple, à partir de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, au développement d'une version clandestine mais tolérée de la « maison de passe » : les « maisons de rendez-vous », dont les tenancières arrangent des entrevues entre les clients, souvent aisés, et les courtisanes. L. Gonzalez-Quijano fait apparaître que le déclin des maisons closes à la fin du 19<sup>e</sup> siècle n'est donc pas associé à la baisse de l'activité prostitutionnelle mais au renouvellement de ses formes, corrélé à une géographie nouvelle – avec lesquels les pouvoirs publics doivent composer.

Dans la majeure partie de l'ouvrage, l'auteure s'attache à montrer qu'avec l'avènement de la culture de masse et du tourisme, les lieux de loisirs qui éclosent au cours du siècle à Paris sont massivement investis par les femmes galantes. Les espaces publics extérieurs deviennent une vaste aire de racolage pour les « asphaltées » qui, la journée, vont à la rencontre du client potentiel dans les jardins publics, près des grands magasins, et qui, la nuit, investissent les Grands Boulevards, à la faveur du développement de l'éclairage urbain. Sous couvert d'une activité professionnelle légale (filles de brasserie, chanteuses, danseuses, actrices, etc.) ou en tant que simples consommatrices (les « soupeuses »), les prostituées offrent leurs services dans des endroits qui, de nos jours, ne sont plus vraiment associés à la vénalité : cafés, brasseries et restaurants, théâtres, bals publics et cafés-concerts. Les directeurs de ces établissements encouragent l'activité prostitutionnelle qui s'y déploie, d'autant qu'elle leur profite largement. Évoquant une « haussmannisation des pratiques prostitutionnelles de rue », L. Gonzalez-Quijano décrit avec précision le clivage entre l'espace public, où le racolage est désormais très visible, et les espaces privés (hôtels, garnis) qui deviennent des lieux privilégiés de consommation de l'acte sexuel.

L. Gonzalez-Quijano observe enfin une « division sexuée de l'espace » parisien. La présence tapageuse des filles publiques de Paris dans les lieux dédiés à la fête exclut en effet les « femmes honnêtes » de nombreux espaces. En vertu du double standard de la morale bourgeoise, ces dernières ne peuvent pas les fréquenter sans courir le risque d'être confondues avec les « femmes de mauvaise vie ». De ce fait, la démocratisation des loisirs est toute relative, puisqu'elle profite avant tout aux hommes. Le « rayonnement érotique » de ces lieux de plaisir en province et à l'étranger, auquel contribuent largement la presse, la littérature, l'iconographie ou encore le cinéma, est à l'origine d'un tourisme sexuel qui ne dit pas encore son nom.

Tout au long de l'ouvrage, L. Gonzalez-Quijano fait apparaître la diversité des acteurs et des actrices de la prostitution (prostituées, entremetteuses, tenancières, intermédiaires, etc.). Elle montre que les femmes vénales ne forment pas un groupe homogène : les différences sont grandes entre les filles anonymes et les « grandes horizontales » qui accèdent à la célébrité, et la porosité des frontières entre prostitution formelle et informelle déjoue les tentatives de catégorisation. Au cours

de cette déambulation historique à travers les multiples espaces parisiens fréquentés par les filles de plaisir et leurs clients, l'auteure met bien en évidence la manière dont la géographie des lieux de divertissement a façonné l'offre et les formes de l'activité prostitutionnelle, qui devient plus abondante, diverse et visible, et dont l'omniprésence a contribué à forger durablement l'image de Paris comme la capitale de l'amour.

**Aïcha Salmon -**

Université Paris 1-Panthéon Sorbonne,  
Centre d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle

**Vörös (Florian), dir. - Cultures pornographiques. Anthologie des porn studies.** - Paris, Éditions Amsterdam, 2015. 320 p. Illustrations. Sources.

Cette anthologie rassemble, pour la première fois en français, certains des textes fondateurs des *porn studies*. Champ interdisciplinaire constitué autour d'un objet d'étude partagé autant que d'un projet critique, les *porn studies* se développent dans les années 1980, d'abord aux États-Unis et en Grande-Bretagne, dans le sillage des *cultural studies* et de la théorie féministe du cinéma et participent de ce qu'on nomme parfois le « tournant culturel » des sciences humaines et sociales. C'est paradoxalement un contexte politique apparemment défavorable qui va stimuler l'émergence et le développement de ces études. Des *porn wars*, au croisement des *sex wars* et des *culture wars* des années 1970 et 1980, voient s'affronter un mouvement féministe anti-pornographie, allié à la New Right, et un mouvement féministe anti-censure composé de figures féministes, lesbiennes et gays et de groupes de défense des travailleuses du sexe. C'est dans ce contexte que paraissent les premiers travaux en *porn studies* qui s'efforcent de ne pas retomber dans les « binarismes fatigués » du débat public, selon l'expression de Juffer Jane. Il s'agit plutôt de prendre le porno « à bras-le-corps », comme le titre Florian Vörös dans l'excellente introduction à l'ouvrage, et de le considérer pour ce qu'il est : une forme culturelle complexe frappée d'illégitimité mais qui participe de notre vision du monde, et notamment des normes de genre et de sexualité.

*Cultures pornographiques* est divisé en trois parties, articulées autour des politiques de la sensation, du regard et de l'appropriation. Cette division de l'ouvrage permet d'avoir un regard, sinon

exhaustif, du moins très complet sur les évolutions et l'institutionnalisation relative du champ, d'abord intéressé par les politiques de représentation avant de se tourner vers les enjeux de réception et de production. Outre l'introduction de F. Vörös, qui revient dans le détail sur la genèse et l'épistémologie des *porn studies*, la première partie de l'ouvrage, et notamment l'article de Richard Dyer, permet de mieux appréhender la pornographie comme genre filmique corporel et narratif. Laura Kipnis rappelle que la pornographie obéit à certaines règles, la première étant la transgression. Elle estime que la pornographie peut être lue comme une carte de nos frontières morales, de ce qui est accepté et acceptable et de ce qui ne l'est pas à une époque donnée. La seconde partie de l'ouvrage porte sur la mise en discours pornographique *hardcore* de la sexualité, caractérisée par une frénésie du visible selon Linda Williams. La mise en spectacle de la sexualité s'accompagne, dans le même temps, de formes d'aveuglement particulières (à l'objectification raciale et à l'hétérosexisme notamment). La dernière partie de l'ouvrage nous renseigne sur l'agenda actuel des *porn studies*, centré sur l'étude des formes de sociabilité et de subjectivation numériques et vers les enjeux de production.

L'anthologie est composée de neuf chapitres aux thématiques et aux objets bien plus divers que ce qu'une définition réductrice de la pornographie pourrait laisser penser. Ainsi de l'article de Kobena Mercer, « Lire le fétichisme racial », qui s'intéresse à l'objectification raciale à l'œuvre dans les nus d'hommes noirs du photographe Robert Mapplethorpe. Sans renoncer au concept de fétichisme racial, K. Mercer estime néanmoins que l'interprétation de l'œuvre de R. Mapplethorpe doit se faire sur un mode plus ambivalent depuis que ses œuvres sont devenues un terrain de lutte et de controverse. Si l'article de K. Mercer permet de penser l'esthétique pornographique au prisme de la race et du racisme, l'article de Lisa Segel, « Quand l'obscénité tombe entre de mauvaises mains », montre de son côté que c'est l'élargissement, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, de la diffusion de la pornographie – aux classes populaires, aux femmes, aux enfants et aux indigènes des colonies – qui motiva la panique morale à propos de la pornographie. La démocratisation de la consommation de la pornographie induite par les cartes postales pornographiques et/ou orientalistes appela en retour à un plus grand contrôle social.

Le public de la pornographie se retrouve au centre des deux derniers textes de l'anthologie. Sharif Mowlabocus s'intéresse ainsi à la centralité de l'utilisateur dans la nouvelle industrie du porno en ligne. L'article illustre les potentialités de ce que l'auteur nomme le porno 2.0 mais aussi ses limites, commerciales aussi bien qu'idéologiques. Le dernier texte de l'anthologie revient sur les motifs de la consommation de la pornographie. Il nous présente quelques résultats du projet pornresearch.org et nous renseigne sur ce qui motive l'engagement spectatorial. Il ressort de l'étude que les motivations sont multiples, varient selon les catégories de genre, d'âge ou de sexualité et sont indissociables des relations que l'on entretient avec soi-même et les autres. Les auteur.e.s comparent ainsi la consommation de pornographie à du lèche-vitrines érotique ouvrant sur un éventail de possibilités sexuelles, qui ne sont pas nécessairement appelées à être réalisées.

Par la richesse de ses thématiques, le choix opéré dans la sélection des textes et la qualité de ses traductions, cette anthologie des *porn studies* est particulièrement bienvenue. Surtout, elle permet de mieux saisir le potentiel critique de ce champ d'étude qui ne saurait être caractérisé uniquement par un objet « obscène » frappé d'illégitimité jusque dans les sciences humaines et sociales. Situées au croisement des *cultural studies*, des études de genre, de la théorie *queer* et des études critiques sur la race et le racisme, les *porn studies* contribuent au renouvellement épistémologique de l'ensemble de ces traditions. Cette anthologie ambitionne notamment de fournir des outils conceptuels pour équiper, entre autres, les études de genre francophones. Il reste donc à espérer qu'elle fera naître des vocations et participera au développement nécessaire, en France, d'études culturelles s'intéressant et prenant appui sur le corps et les affects.

**Keivan Djavadzadeh -**

Université Paris VIII, CRESPPA-LabToP

**Chauvin (Sébastien), Lerch (Arnaud) - *Sociologie de l'homosexualité***. - Paris, La Découverte, 2013 (Repères. Sociologie. 618). 128 p. Bibliogr.

**A**utant le dire d'emblée, l'ouvrage *Sociologie de l'homosexualité* co-écrit par Sébastien Chauvin et Arnaud Lerch est un outil incontournable pour les étudiant.e.s et les chercheur.e.s qui abordent les questions gays et

lesbiennes dans leurs travaux. L'ouvrage est composé de six chapitres qui portent sur les principaux thèmes directement liés à l'homosexualité comme objet de recherche.

Dans l'introduction de l'ouvrage, les auteurs rappellent comment historiquement l'homosexualité a occupé les différents espaces discursifs que sont la médecine et la biologie, ainsi que la psychiatrie et la psychanalyse, avant d'aborder la façon dont la sociologie s'en est saisie. Cette dernière se doit, selon les auteurs, de retracer la genèse des catégories sexuelles comme des « formes d'expérience du monde social, des manières de désirer, des styles de vie et de présentation de soi, un ensemble d'institutions » (p. 9).

Le premier chapitre traite de l'apport des sciences sociales aux études gays et lesbiennes. Les auteurs présentent les principaux travaux qui ont participé à sortir l'homosexualité des questions médicales et psychiatriques. Ainsi, les rapports d'Alfred Kinsey sur la sexualité de l'homme en 1948 et sur la sexualité de la femme en 1953 proposent de quantifier les pratiques sexuelles en utilisant une échelle allant de l'hétérosexualité exclusive à l'homosexualité exclusive pour qualifier l'attrance pour l'un ou l'autre sexe. Cette échelle continue remet en cause la catégorisation binaire de la psychiatrie hétérosexualité/homosexualité et démontre que les expériences homosexuelles étaient plus répandues que ce que le public ne le percevait. De ce fait, cette enquête a largement contribué à « la banalisation sociale du fait homosexuel ». Les auteurs évoquent également l'apport de l'approche interactionniste à travers ses différents concepts (déviance, carrières, stigmaté et scripts), de l'approche historique notamment foucauldienne, de l'ethnologie « classique » à l'anthropologie critique ainsi que de l'apport de « la » théorie *queer* à partir des années 1990.

Le deuxième chapitre aborde les questions de l'homophobie et du *coming out*. S. Chauvin et A. Lerch présentent les mécanismes socio-psychiques de l'homophobie tout en ayant le nécessaire réflexe de dissocier la gayphobie de la lesbophobie car les analyses uniques sur l'homophobie sont souvent androcentriques. Les auteurs proposent également une typologie des discours hétérosexistes contemporains : les discours institutionnalisés, les discriminations socio-professionnelles et les injures.

Afin de casser les clichés qui réduisent parfois l'homosexualité à la sexualité, les auteurs consacrent le troisième chapitre aux modes de vie gays et lesbiens à travers leurs éléments sexuels et non sexuels. Les éléments non sexuels sont principalement abordés à travers les géographies gays et lesbiennes (aspects réels et virtuels) et l'évolution socio-historique des normes de genre dans la construction des identités homosexuelles (figures du « gay efféminé » et de la « lesbienne masculine »). Les éléments sexuels quant à eux sont présentés à travers la place de la pornographie dans la sexualité gay et lesbienne, la diversification des communautés sexuelles (sado-masochistes par exemple) et l'évolution des comportements à risque chez les gays.

Le quatrième chapitre propose un rapide état des lieux sur les questions de couple et de parentalité chez les gays et lesbiennes, avec un trop bref regard critique de l'« homonormativité ».

Dans le cinquième chapitre consacré aux mouvements politiques et associatifs, S. Chauvin et A. Lerch offrent un bref retour historique ainsi qu'une sociologie de ces mouvements en France aujourd'hui. Il est dommage que les auteurs aient passé sous silence certains groupes de lesbiennes racisées en France comme les Lesbiennes of Color (LOC), le Groupe du 6 novembre, les Négresses saphiques et madivine. Apportons deux précisions, une de forme et une de fond : tout d'abord l'acronyme de l'association de homosexuels musulmans de France est « HM2F » et non « MH2F » comme signalé dans l'ouvrage (p. 88), ensuite, cette association est destinée non seulement aux gays, mais aussi aux lesbiennes musulmanes. Dans ce chapitre, on peut retrouver également un encadré fort intéressant sur la « sociologie du vote gai et lesbien contemporain » (p. 87).

Enfin, dans le dernier chapitre, les deux auteurs proposent de (re)penser, de manière synthétique mais riche, certaines « grandes questions sociologiques » comme la mondialisation, le nationalisme ou la mobilité sociale au prisme de l'homosexualité. Ils font un état des lieux des savoirs sur les « dynamiques ethno-raciales » et les « nationalismes sexuels », rappelant ainsi que ces derniers s'appuient sur « la stigmatisation des minorités ethniques et religieuses, notamment musulmanes, accusées d'être porteuses d'une culture conservatrice incompatible avec la nouvelle définition sexuelle de l'identité nationale [le

progressisme sexuel] » (p. 97). La fin de ce chapitre est consacrée à la question de l'homosexualité en lien avec les classes sociales. Tout en rappelant que les capitaux culturels et économiques réellement détenus par les gays et les lesbiennes sont divers, les auteurs évoquent deux raisons principales à la perception de l'homosexualité comme une identité de classes moyennes : d'une part, les porte-parole associatifs sont issus majoritairement de ces classes sociales, d'autre part, affirmer son appartenance à une « communauté homosexuelle » nécessite un certain nombre de ressources et de conditions objectives (proximité d'un centre urbain, ressources financières, budget temps, et « acceptation d'une dose de visibilité ») davantage présentes chez les classes moyennes.

La collection dans laquelle cet ouvrage a été édité porte bien son nom car les auteurs fournissent les *repères* indispensables au lecteur/lectrice à travers une excellente synthèse des principaux travaux sur l'homosexualité aussi bien en France qu'au niveau international. Même si de nombreux travaux de recherche sur la question ont vu le jour en France depuis la publication de cet ouvrage en 2013, les références bibliographiques proposées à la fin de l'ouvrage constituent une base de travail indispensable « à celles et ceux qui souhaitent contribuer à mettre la pensée critique au service de l'émancipation » (p. 110).

**Salima Amari -**

Université Paris VIII-Vincennes Saint-Denis, CRESPPA-GTM

**Merabet (Sofian) - *Queer Beirut*.** - Austin,

University of Texas Press, 2014. xx + 288 p. Cartes.

Illustrations. Glossaire. Bibliogr. Index.

Consacré aux styles de vie des jeunes gays à Beyrouth, l'ouvrage est issu d'une longue enquête ethnographique effectuée entre 1995 et 2014 dans le cadre d'une thèse d'anthropologie. Si la durée de la recherche a permis une immersion de l'anthropologue dans les milieux gays beyrouthins, l'objectivation de leurs pratiques et de leurs représentations, elle a aussi rendu possible la restitution des trajectoires matrimoniales, scolaires et professionnelles des enquêtés suivis au cours de plusieurs années. Tout au long de l'ouvrage, S. Merabet décrit finement ces trajectoires ainsi que les modes d'appropriation de l'espace urbain et les pratiques de consommation des jeunes gays dont il a fait varier les

affiliations sociales et communautaires : si certains sont originaires de la bourgeoisie maronite ou sunnite, d'autres sont issus de la paysannerie et des quartiers chiïtes déshérités du Sud de la ville.

L'analyse s'appuie sur la mobilisation de trois références théoriques puisées dans les travaux de Judith Butler, de Pierre Bourdieu et de Michel de Certeau. À la première, S. Merabet emprunte sa notion de « performance *queer* », au second sa théorie de la hiérarchisation du monde social selon le capital économique et le capital social ainsi que, par analogie, la notion d'« *habitus queer* », et au troisième sa thèse de l'« invention du quotidien ». Alors que les identités sociales et politiques au Liban sont souvent réduites à leur dimension ethno-confessionnelle, l'auteur a choisi de s'intéresser à la production des identités masculines gays et *queer* en dépit d'un contexte fortement homophobe, dans le cadre d'une anthropologie de la « différence sexuelle ». Ces identités transcendant selon lui les affiliations confessionnelles ont émergé à la faveur de deux facteurs : la fin de la guerre civile, en 1990, qui a partiellement décloisonné les espaces urbains et les réseaux sociaux et autorisé la multiplication de lieux de sociabilité et de rencontres ; la globalisation qui, par la circulation des normes de consommation et des productions culturelles, participe à la diffusion des identités gays, cependant réappropriées localement. L'auteur montre comment la « sphère homosexuelle » beyrouthine est structurée par des hiérarchies liées à l'inégal accès aux ressources économiques, dans un espace urbain dominé par une « consommation ostentatoire » et les façons dont l'âge, le capital économique et le capital social orientent les sociabilités et les espaces investis.

L'ouvrage a aussi l'intérêt de montrer la complexité des dispositifs et pratiques homophobes : si les relations sexuelles entre personnes de même sexe sont réprimées en vertu de l'article du Code pénal qui criminalise les « relations contre-nature », c'est en fait toute une culture juvénile masculine que visent les campagnes de « bonnes mœurs ». Les gays ne sont en effet pas toujours l'objet d'arrestations policières en raison de leurs pratiques sexuelles, mais plus souvent sur la base d'autres pratiques déviantes associées à leur mode de vie (*piercings*, tatouages, consommation de drogue, etc.). L'auteur met en fait surtout l'accent sur une « homophobie interne ou intériorisée » qui disqualifie les gays aux postures corporelles et aux comportements tenus pour « féminins », dans

une « sphère homosexuelle » reproduisant les normes de genre dominantes. La fermeture d'un certain nombre de cafés et de bars à la clientèle majoritairement gay s'explique ainsi, montre S. Merabet, non par une répression sociale et policière externe, mais à la suite de la désertion de ces lieux par une grande partie des homosexuels à partir du moment où ils sont fréquentés par des gays dont les postures et les comportements dissonnent avec le modèle de l'homme « viril ».

L'ouvrage reconstitue enfin la fragile émergence d'un militantisme gay et lesbien devenu visible à partir du milieu des années 2000, lorsque des militant.e.s homosexuel.le.s ont investi les manifestations contre la guerre en Irak, les bombardements du Liban par l'armée israélienne et se sont impliqué.e.s dans l'aide aux réfugié.e.s palestinien.ne.s. À travers leur participation à ces actions, elles et ils ont acquis une certaine légitimité à faire valoir leurs propres intérêts, mais celle-ci demeure dépendante des aléas de la conjoncture politique et à la phase de visibilité a succédé une phase de repli et de retrait.

*Queer Beirut* constitue ainsi une belle enquête ethnographique des milieux gays de la capitale libanaise. Il n'échappe cependant pas à certaines critiques. La première relève d'une indécision sémantique et notionnelle. La distance avec les discours des militants a conduit l'auteur à privilégier les expressions de « sphère homosexuelle » ou de « sphère *queer* » plutôt que de « communauté gay », cette dernière relevant d'un travail de construction d'une « communauté » qui ne lui préexiste pas. Si ce choix est convaincant, il n'en est pas de même de l'usage indifférencié des expressions « gay » et « *queer* ». Par ailleurs, l'enquête porte sur les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, que l'auteur qualifie de « gays » ou de « *queer* » indépendamment de la manière dont eux-mêmes se perçoivent et sont définis. On peut dès lors regretter que l'approche interactionniste mobilisée pour décrire les modes d'appropriation de l'espace urbain n'ait pas été transposée aux catégories identitaires. C'est aussi l'usage des concepts bourdieusiens qui aurait mérité d'être davantage justifié. D'une part, la notion d'« *habitus queer* », qui laisse peu de marges d'autonomie aux acteurs, était-elle la plus pertinente pour analyser des contestations, des réappropriations et des résistances ? Pourquoi, d'autre part, l'auteur a-t-il mis l'accent sur le capital économique et le capital social en laissant dans l'ombre les hiérarchies produites par le

capital culturel, dont beaucoup de travaux ont mis en évidence son caractère classant au sein des milieux gays et lesbiens ? Ces quelques questions n'enlèvent cependant rien à la richesse de l'ouvrage, qui vient combler des angles morts de la recherche sur le Moyen-Orient, les controverses théoriques contrastant souvent avec la rareté des enquêtes empiriques.

**Abir Kréfa -**

EHESS, Centre Maurice Halbwachs

**Le Trividic Harrache (Lila) - *Démocratie et sexualité. Politisation de la pilule du lendemain dans le Chili de la Concertación (1990-2010)***. - Paris, Éditions de l'IHEAL, 2013 (Chrysalides. 12). 230 p. Figures. Lexique. Sources et bibliogr. Annexes.

L'ouvrage de Lila Le Trividic Harrache part d'un étonnant paradoxe : le moment de la transition vers la démocratie au Chili est synonyme d'une régression en matière de droits sexuels et reproductifs. Certes, la législation, notamment sur l'avortement, a été durcie en 1989 juste avant la fin du régime militaire (1973-1990), mais on aurait pu s'attendre à ce que ces lois soient abrogées presque immédiatement après la transition. Non seulement ce n'est pas le cas, mais des initiatives émergent même, dans la société civile, pour demander une pénalisation plus forte des femmes qui avortent et de ceux et celles qui les y aident.

Tout en soulignant le conservatisme historique au Chili sur la question des droits sexuels et reproductifs, L. Le Trividic Harrache soutient que le maintien du *statu quo* post-Pinochet est avant tout lié aux craintes de la Concertación de Partidos por la Democracia, coalition de partis au pouvoir de 1990 à 2010, de générer une polarisation politique susceptible de remettre en cause la transition vers la démocratie. Pour démontrer cette thèse, l'auteure étudie le processus de politisation du recours à la pilule du lendemain. Elle montre que la temporalité de l'émergence de cette « cause » puis celle de sa légalisation sont assez fortement corrélées avec celles de la trajectoire de sortie du régime autoritaire (I et II), quoique d'autres déterminants, transnationaux et de genre (III), pèsent également sur ce processus.

Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteure explique pourquoi le gouvernement chilien post-Pinochet écarte dans un premier temps la question des droits sexuels et reproductifs de son

agenda. D'une part, la Concertación cherche à maintenir un prudent consensus politique – par exemple sur l'idée largement partagée que la famille constitue le socle de la société chilienne – dans la période d'incertitude que constitue la transition à la démocratie. D'autre part, le parti démocrate-chrétien, partisan du *statu quo*, est majoritaire au sein de cette coalition, tandis que les partis de gauche ne se positionnent pas pour ne pas heurter l'Église catholique qui les a souvent protégés pendant la dictature. Si la pilule du lendemain fait finalement l'objet d'un débat public à partir de 2001, c'est parce que sa fabrication et sa commercialisation ont été autorisées par l'Institut de santé publique (ISP) comme un outil pour lutter contre ce qui est perçu comme un problème public : les grossesses adolescentes non désirées, notamment après un viol.

La seconde partie analyse l'émergence d'une conflictualité publique autour de la pilule du lendemain comme symptôme du processus de normalisation politique. L'auteure montre de façon très convaincante que l'acceptation du jeu démocratique par la droite, du fait de ses bons résultats électoraux en 2005-2006, permet le rétablissement de la dimension conflictuelle du politique et le réalignement des alliances sur une ligne gauche/droite (et non plus démocrates/héritiers du régime militaire). Certes, la distribution gratuite de la pilule abortive par le système national de santé pour les cas d'urgence (viols et relations sexuelles non protégées), obtenue par la gauche de la Concertación en 2007, est remise en question dès l'année suivante par le Tribunal constitutionnel saisi par la droite, mais la question des droits sexuels et reproductifs n'est désormais plus taboue. Au contraire, elle devient un élément de départage entre candidats lors de l'élection présidentielle de 2010.

Dans une troisième partie, L. Le Trividic Harrache revient sur « les déterminants transnationaux et genrés » de la politisation de la pilule du lendemain au Chili. Elle montre que le conservatisme chilien doit aussi être compris en le replaçant dans des dynamiques transnationales comme le virage conservateur de l'Église catholique sous Jean-Paul II en matière de famille et de reproduction. Ce positionnement du Vatican offre en effet des ressources discursives aux adversaires locaux de la pilule et de l'avortement. Par ailleurs, alors que les réseaux féministes chiliens sont relativement peu audibles, les *lobbys* conservateurs, qui allient membres de l'Opus Dei et patrons des



grands groupes économiques, disposent de forts relais auprès des parlementaires et des médias nationaux. Enfin, alors que le taux de féminisation du Parlement chilien est particulièrement faible, l'auteure constate que c'est lorsque des femmes sont nommées ou élues au plus haut sommet de l'État (Michelle Bachelet, ministre de la Santé (2000-2002), puis présidente (2006-2010)) qu'on note des avancées en matière de droits sexuels et reproductifs. L'ouvrage conclut cependant que la légalisation de la pilule du lendemain au Chili a aussi été une manière de reporter le débat sur la dépénalisation de l'avortement.

Si on regrette des lourdeurs dans l'écriture et des répétitions ainsi que l'emploi flou ou glissant des notions de champ, politisation et régime politique, cet ouvrage apporte un éclairage original et stimulant à la fois sur le processus de transition vers la démocratie et sur les questions de genre au Chili. Certes, on aurait souhaité en savoir plus sur des institutions apparemment centrales, mais peu explorées, comme le Service national des femmes (SERNAM) et l'Institut de santé publique. On aurait également souhaité comprendre pourquoi les réseaux féministes locaux sont aussi dépourvus de ressources et si peu insérés dans les réseaux féministes transnationaux. Mais sachant que cet ouvrage est tiré d'un mémoire de master 2, donc d'un travail de recherche limité dans le temps, on ne peut que saluer la qualité de l'étude de L. Le Trividic Harache, qui pose les jalons de futurs travaux prometteurs.

**Marie Laure Geoffray**

Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, IHEAL

**Laufer (Jacqueline) - *L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.*** - Paris, La

Découverte, 2014 (Repères. Sociologie). 128 p. Bibliogr.

Si l'égalité professionnelle est un champ de recherches relativement ancien et aujourd'hui investi par des chercheurs des horizons variés (sociologie, gestion, économie, science politique, etc.), peu d'ouvrages mettent en perspective les savoirs accumulés. C'est là le grand intérêt du texte de Jacqueline Laufer qui, dans l'esprit de la collection Repères des éditions La Découverte, offre une approche synthétique et pédagogique de cette question, dans le contexte français.

L'ouvrage s'appuie sur un large corpus de travaux académiques et de rapports à l'initiative d'acteurs de terrain. Il s'organise en quatre chapitres qui permettent d'apprécier la complexité de processus sous-tendant le développement de l'égalité professionnelle – de sa mise à l'agenda politique et économique à l'évaluation de sa mise en œuvre dans les organisations – et qui font apparaître de multiples tensions et enjeux. Sociologue et professeure émérite à HEC, J. Laufer se fait tour à tour analyste, critique et prescriptive, en prenant pour point de départ un « paradoxe » apparent : alors que l'égalité professionnelle est aujourd'hui considérée comme un objectif de société consensuel et légitime, les inégalités de sexe restent très prégnantes dans le travail et l'emploi.

Le premier chapitre dresse un rapide panorama des inégalités professionnelles et des mécanismes sociaux qui participent à leur construction. Opérant à différents niveaux, ceux-ci s'avèrent multiples : division sexuelle du travail, structure sexuée du marché du travail et de l'emploi, cultures et pratiques organisationnelles « masculines », gestion différenciée de la main-d'œuvre, stratégies masculines de différenciation, normes et stéréotypes irrigant les politiques familiales, sociales et éducatives et, plus largement, l'ensemble de la société. En découle une dévalorisation du travail des femmes, encore largement contingent de leur rôle d'épouse et de mère. Ce constat fait cependant l'objet d'interprétations divergentes : les inégalités professionnelles peuvent paraître légitimes, comme reflet des différences « naturelles » entre les sexes ou résultat des « choix » des femmes, ou bien illégitimes, comme produit de rapports de domination.

Le deuxième chapitre aborde la longue construction du cadre législatif et réglementaire de l'égalité professionnelle, qui s'avère largement tributaire des impulsions internationales et européennes, parfois traduites avec peu de diligence au niveau national. Le consensus autour de la légitimité de la thématique cède ici le pas à des dissensions relatives aux modalités d'action à privilégier pour mettre en œuvre l'égalité professionnelle. Elles se traduisent par l'évolution et le cumul de multiples référentiels et dispositifs dont l'articulation s'avère parfois problématique. L'« arsenal » (p. 109) français combine ainsi trois dimensions relevant de logiques distinctes et peu mobilisées conjointement : un droit spécifique de l'égalité professionnelle et salariale, accordant un

rôle central à la négociation collective (lois de 1972, 1983, 2001, 2006, 2014) ; un droit antidiscriminatoire, englobant les domaines de l'emploi et du travail (lois de 1975, 2001 et 2008) ; et une approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble des politiques publiques (depuis la fin des années 1990). En outre, le passage inachevé d'une logique de « protection » du travail des femmes à une logique « égalitaire » génère parfois des incohérences, alors que la succession de différentes formulations (égalité des droits, égalité de traitement, égalité des chances) rend compte de principes de justice concurrents et parfois contradictoires. En résulte une absence de définition d'une norme d'égalité professionnelle consensuelle, renforcée par la mobilisation croissante des notions de mixité, parité ou encore diversité dans le débat public.

Le troisième chapitre présente les principaux acteurs et actrices de l'égalité professionnelle, révélant les ambivalences de leur mobilisation. L'État oscille historiquement entre deux stratégies : contraindre ou inciter les acteurs économiques à agir. Cette deuxième connaît un développement significatif dans les années 2000, *via* un « ajustement » (p. 51) des arguments mobilisés et la promotion de dispositifs en adéquation avec les discours et pratiques en vigueur dans les entreprises (discours de la performance économique, création d'un label égalité, etc.). Toutefois, l'efficacité de cette orientation est controversée et l'absence d'exemplarité de l'État employeur obère la portée de son engagement. De leur côté, les entreprises investissent modérément l'égalité professionnelle et les actions menées s'inscrivent essentiellement dans une optique « pragmatique » (p. 61) et utilitariste : se prévenir d'un risque juridique ou d'image, faire face aux mutations technologiques, ou encore répondre aux exigences de performance économique. Enfin, l'engagement des syndicats est limité pour différentes raisons : ambiguïtés à l'égard du travail des femmes, de leur syndicalisation et des revendications féministes, cultures syndicales et processus organisationnels « masculins », sous-représentation des femmes dans les lieux de négociation, faible mobilisation de la base, primauté accordée à d'autres thèmes de négociation (salaires, conditions de travail, sauvegarde de l'emploi, etc.).

Le dernier chapitre dresse un bilan contrasté de la mise en œuvre des politiques d'égalité professionnelle. La légitimité croissante de la thématique se traduit par le développement de la

négociation collective dans les branches et les entreprises, et par l'intégration de cette préoccupation dans d'autres négociations. S'opère ainsi une traduction du droit de l'égalité dans les pratiques de gestion des ressources humaines des organisations (recrutement, formation, promotion, rémunération, parentalité, etc.). Cependant, ces démarches se heurtent à de nombreuses difficultés, dont l'élaboration d'un diagnostic partagé (choix des outils statistiques, recueil et interprétation des données) et la formulation et le suivi d'actions et objectifs « concrets » (p. 86). En outre, l'engouement récent pour la négociation de la diversité s'avère ambivalent : ouvrant la possibilité de penser les discriminations multiples, il peut aussi dénier la portée générale et l'étendue des discriminations vécues par les femmes.

Au final, les inégalités professionnelles ne semblent pas toujours avoir acquis le statut d'enjeu à part entière, devant être traité en priorité. Les démarches s'avèrent ainsi contingentes du contexte et du volontarisme d'un nombre restreint d'individus. En outre, des niveaux d'engagement et d'expertise disparates alimentent une égalité professionnelle à plusieurs vitesses, selon le secteur d'activité, la taille de l'organisation (les grandes entreprises sont les plus investies) et la catégorie socio-professionnelle (la situation des femmes cadres s'améliore quand celle des moins qualifiées et des plus précaires stagne, voire régresse).

L'ouvrage appelle différentes remarques, liées en grande partie à son format. Première remarque, l'approche globalisante des principaux acteurs (chapitre 3) atténue la complexité des rapports de force et des enjeux au niveau méso- et micro-social. Par exemple, derrière « les entreprises », se trouvent différents groupes (dirigeant.e.s, managers, gestionnaires des ressources humaines, etc.), eux-mêmes segmentés et évoluant dans des contextes variés, pour qui l'égalité professionnelle représente une opportunité et/ou des contraintes propres. L'échelle d'analyse ne permet ainsi pas de rendre compte des stratégies déployées par ces (groupes d')acteurs et actrices pour faire vivre l'égalité au quotidien, ni d'approfondir les résistances rencontrées et les mécanismes de réversibilité des actions menées. Deuxième remarque, si l'expertise est une notion clé de la mise en œuvre de l'égalité professionnelle comme le souligne l'auteure (chapitres 3 et 4), elle est aussi une notion complexe qui mériterait ici d'être précisée. L'analyse de l'expertise en égalité professionnelle

gagnerait ainsi à être saisie au prisme des tensions qui accompagnent son développement, liées notamment à la pluralité des lieux de production (individuels et collectifs) ; à la pluralité des acteurs et actrices engagé.e.s dans la production et la diffusion de l'expertise (et notamment les consultant.e.s) ; ou bien encore, à la pluralité des représentations et pratiques des « expert.e.s », en matière de référentiel d'égalité des sexes, de conception des savoirs professionnels requis et de façons d'incarner ces savoirs en situation.

En dépit de ces remarques, ce texte constitue une référence incontournable pour quiconque, néophyte ou spécialiste, s'intéresse à l'égalité professionnelle, mais aussi, plus largement, à l'action publique et au monde du travail.

**Soline Blanchard -**

EHESS, Centre Maurice Halbwachs

**Avril (Christelle) - *Les aides à domicile. Un autre monde populaire.*** Postface d'Olivier Schwartz. - Paris, La Dispute, 2014 (Corps Santé Société). 288 p.

Dans cet ouvrage issu de son doctorat, Christelle Avril défend la thèse selon laquelle les aides à domicile constituent un monde populaire. À partir d'un matériau riche et diversifié (enquêtes statistique, socio-historique et surtout de terrain dans une association), elle montre que ces dernières occupent une position d'exécutante dans le monde du travail et sont éloignées des ressources économiques, sociales et culturelles. Son analyse, structurée autour de trois parties, revient également sur la diversité interne de ce groupe.

La première partie dresse un panorama très complet du travail des aides à domicile, de leur position sur le marché de l'emploi ainsi que dans l'espace social. Le premier chapitre, qui décrit le travail au domicile et au sein du bureau, met en évidence les nombreuses contraintes et formes de pénibilités mais aussi les ressources, en particulier relationnelles, et la dimension collective de cette activité. Est également présentée la méthodologie composée, d'une part, d'une enquête de terrain de long terme (1995-2003) – après avoir été aide à domicile, C. Avril a mené une analyse approfondie au sein d'une association de la banlieue parisienne – et, d'autre part, de l'exploitation secondaire de grandes enquêtes statistiques de l'Insee entre 2003 et 2011. Le deuxième chapitre est consacré à une étude socio-historique, des

années 1960 aux années 2000, de la représentation symbolique de ce travail et au processus de « professionnalisation » en cours dans l'association étudiée. Le troisième chapitre propose une analyse statique et dynamique de la position sociale des aides à domicile (comparativement aux aides maternelles et femmes de ménage). L'auteure met notamment en évidence trois types de trajectoires socio-professionnelles : celle des « déclassées autochtones » (liées aux fractions stables des milieux populaires et bien implantées dans leur commune, elles vivent leur situation comme un déclassement professionnel) ; celle des « déclassées mobiles » (venues des DOM-TOM ou de l'étranger et faisant face à des difficultés pour trouver un travail, elles se reconvertissent dans ce secteur) ; celle des « promues » (très éloignées du marché du travail, elles vivent leur entrée dans l'emploi comme une promotion). Dans le quatrième chapitre, C. Avril montre que ces trois types de trajectoire vont de pair avec deux positionnements face au travail (distancié et positif), qui opposent les « déclassées autochtones » aux « déclassées mobiles » et aux « promues », positionnements qui structurent les deux parties suivantes de l'ouvrage.

La deuxième partie est ainsi consacrée aux « déclassées autochtones », ces femmes qui étaient « petites patronnes », employées de commerce ou de bureau avant de devenir aides à domicile et se mettent à distance de ce travail. Si elles sont attachées au fait d'avoir un emploi, ce dernier ne doit pas empiéter sur la vie domestique. Elles privilégient des tenues féminines et valorisent les tâches matérielles et physiques de l'activité, considérant les tâches relationnelles comme secondaires. S'exprime ici une forme de « virilité au féminin » dont rend compte le chapitre 5. Le chapitre 6 montre que ces aides à domicile constituent un groupe informel lié par quelques valeurs communes. Dénigrant les personnes les plus diplômées, elles tissent des liens d'affinités avec certaines personnes âgées proches du milieu du petit patronat et des employé.e.s, mais aussi avec les responsables du bureau opposé.e.s au projet de professionnalisation de la direction. Tenant ouvertement des propos racistes, elles s'opposent aux aides à domicile « noires » ou « arabes » qui soutiennent ce dernier. Ainsi, comme C. Avril l'analyse dans le chapitre 7, ces aides à domicile ne s'identifient pas à leur milieu de référence mais à celui de préférence, opérant un tri parmi les usagers avec lesquels elles acceptent de réaliser des

tâches relationnelles. Le chapitre 8 propose une synthèse analytique de ce « style de féminité affilié aux milieux populaires », articulant certaines attitudes de classe avec le genre et la « race ».

La troisième partie porte sur les aides à domicile qui ont une conception positive de leur travail, à savoir les « déclassées mobiles » et les « promues ». Dans le chapitre 9, l'auteure montre bien que leur implication dans ce travail s'inscrit dans une logique de contraintes économiques qui les poussent à faire beaucoup d'heures et à se convertir au discours de la direction. Ce travail leur donne une fierté individuelle, notamment quand leur investissement dans la dimension relationnelle et sanitaire est valorisé. Par leurs tenues (confortables) et leurs pratiques dans l'espace public (consommation dans des bars ou restaurant), elles sont à distance de la définition du féminin dans les milieux populaires. Dans le chapitre 10, l'auteure revient sur la façon dont ces aides à domicile font pour gagner une reconnaissance, en particulier les « déclassées mobiles » face aux préjugés raciaux, en s'investissant et développant des compétences (allant au-delà des tâches matérielles prescrites) pour devenir des professionnelles de la vieillesse. Il s'ensuit qu'elles développent des formes d'affinités, voire des alliances avec les responsables du bureau diplômées, notamment la directrice, auxquelles est consacré le chapitre 11. Le chapitre 12 synthétise ce « style de féminité sous contraintes » qui les conduit à développer des savoir-faire pouvant se convertir en « capital culturel ».

Dans la conclusion, C. Avril revient sur les apports majeurs de son analyse : remise en cause des clichés sur l'emploi d'aide à domicile et changements internes aux milieux populaires. Elle dresse également quelques rapides perspectives politiques pour améliorer la situation des aides à domicile et la prise en charge des personnes dépendantes. Au final – comme Olivier Schwartz, son directeur de thèse, le souligne dans une postface thématique – ce livre est important pour l'analyse sociologique du rapport à l'emploi des aides à domicile, des normes de genre et des divisions des classes populaires. On notera cependant que l'analyse s'appuie majoritairement sur une enquête de terrain qui s'est terminée en 2003 et mériterait d'être actualisée compte tenu des transformations majeures qu'a connues le secteur depuis.

**Alexandra Garabige** –  
Ined, Centre d'études de l'emploi

**Gallot (Fanny) – *En découdre. Comment les ouvrières ont révolutionné le travail et la société.*** – Paris, La Découverte, 2015. 288 p. Illustrations. Annexes.

Elle ne rentrera « pas là-d'dans », « n'y foutra plus jamais les pieds dans cette taule » où « on est dégueulasse jusqu'à là ; on est toutes noires ». Ces mots sont ceux d'une ouvrière anonyme de l'usine Wonder de Saint-Ouen, filmée en juin 1968 par des étudiants en cinéma au moment où la grève se termine. Vingt-huit ans plus tard, Hervé Le Roux part à la recherche de cette « femme qui crie », dans son film *Reprise*, sous-titré *Un voyage au cœur de la classe ouvrière*. Dans *En découdre*, Fanny Gallot opère elle aussi ce voyage et dessine le portrait d'une génération d'ouvrières dont le point commun est d'avoir été embauchées jeunes – entre 16 et 20 ans –, entre la fin des années 1960 et les années 1970, et licenciées à compter de la fin des années 1990. Ces femmes ont effectué la quasi-totalité de leur carrière dans la même entreprise et au même endroit, dans l'Ouest rural de la France où des usines ont été installées sous l'impulsion des pouvoirs publics dans les années 1960, symboles de la mutation industrielle des Trente Glorieuses.

Dans cet ouvrage tiré de son travail de doctorat pour lequel elle a obtenu le prix de thèse 2013 de l'Institut du genre du CNRS, F. Gallot dessine les contours de cette « main-d'œuvre féminine issue d'un milieu rural, relativement ignorante du travail en industrie et donc considérée comme “docile” » (p. 9) par ses employeurs. À travers douze chapitres thématiques, elle analyse des « sources écrites nationales et locales – gouvernementales, patronales, syndicales, militantes, individuelles –, sources orales [...] et sources audiovisuelles et filmiques » (p. 255), mobilisant aussi bien tracts syndicaux, brochures patronales et chansons de grèves des usines Chantelle (lingerie féminine) et Moulinex (petit électro-ménager), implantées en Normandie et en Pays de la Loire. Construit autour du triptyque identité de genre/identité de classe/identité de territoire, l'ouvrage met en lumière les dynamiques de genre à l'œuvre chez les femmes des classes populaires rurales.

La définition de l'identité ouvrière féminine est au cœur de ce livre, pour ces femmes dont le travail en commun pendant deux à trois décennies a forgé, au-delà du paternalisme patronal, une culture commune et une fierté du savoir-faire professionnel. Heurtée par les réorganisations et

restructurations initiées depuis les années 1990, cette identité ouvrière féminine apparaît à la fois comme un port d'attache où la convivialité se révèle un impératif pour *tenir* physiquement et moralement, et comme un déterminant fragilisé par les mutations industrielles à l'heure du néolibéralisme et de la mondialisation, qu'ont incarné à la une des médias les délocalisations (chapitres 1, 5, 6 et 12).

Cette identité ouvrière est analysée à la lumière de la division sexuelle du travail et des rapports sociaux de sexe, à travers les acrobaties déployées pour articuler travail salarié et travail domestique dans une éternelle course au temps (chapitres 1 et 3), à travers aussi les restrictions de la fécondité, aussi bien pour des raisons morales qu'économiques puisque les années 1970-1980 correspondent à une baisse des prestations familiales (chapitre 2). Sous pression de l'encadrement – jusqu'à la surveillance des calendriers menstruels (chapitre 4) – elles sont contraintes à la course au rendement, comme l'illustre le dessin de couverture de l'ouvrage, tiré d'une revue féministe de 1975, dans lequel une pancarte indique à des couturières à la chaîne qu'il est « interdit de parler, sauf aux chefs ». Celles qui se définissent comme « les filles de Chantelle » ou « les filles de Moulinex » sont également confrontées aux mutations dans la façon d'être nommées : les mécaniciennes deviennent des opératrices et les ouvrières des agents de production (p. 64), symboles d'une polyvalence taylorisée.

Les corps au travail sont des corps de femmes qui souffrent, à l'image des bracelets utilisés pour attacher les poignets des ouvrières, progressivement abandonnés à la suite des protestations des plus jeunes salariées, de la vue abîmée par l'éclairage, des muscles endoloris, du harcèlement sexuel et des souffrances psychiques que le syndicat patronal désigne par l'expression « cicatrice mentale » (p. 82). L'auteure souligne avec force les manifestations de soutien mutuel et de solidarité active des ouvrières face à ces souffrances, que la naturalisation des qualités – et des supposés défauts – des femmes tend à invisibiliser (chapitre 4).

F. Gallot pointe les contradictions et les ambivalences à l'égard de l'emploi des femmes, entre la volonté de promotion affichée par les gouvernements successifs et le patronat, et les politiques d'incitation au retour au foyer ou de

limitation du travail des femmes, à l'image de la loi du 27 décembre 1973 autorisant le travail à temps partiel dans le secteur privé. L'auteure analyse ainsi le détournement d'arguments féministes par les dirigeants politiques et économiques pour déréguler le travail de nuit (chapitre 3). Elle se penche également sur les tensions entre ouvrières et monde syndical autour de l'éternelle primauté de la lutte des classes affichée par les centrales syndicales *versus* la lutte des femmes. C'est notamment le cas lorsque le principe « à travail égal, salaire égal » n'apparaît plus comme une priorité au début des années 1980, quand, au nom de la flexibilité, l'égalité est remplacée par la mixité professionnelle, malgré les protestations des féministes, qu'elles soient du monde syndical, associatif ou institutionnel (chapitre 7). Elle retrace également les parcours semés d'embûches de femmes syndicalistes, leur conscientisation en termes de classe mais aussi de genre (chapitre 10) et les rencontres difficiles entre des ouvrières en lutte et des militantes féministes qui « assimilent leur propre processus de conscience féministe à celui des ouvrières » (p. 174) en négligeant les questions de classe (chapitres 8, 9 et 11).

Cette socio-histoire ouvrière aurait pu être accompagnée d'une bibliographie – à retrouver dans l'appareil de notes – et d'une chronologie pour mieux saisir les scissions et soubresauts du parcours de ces femmes d'usine, mais cela n'enlève rien à la richesse de l'ouvrage.

Fanny Bugnon –  
Université Rennes II, CIAPHs

**Silvera (Rachel) – *Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires.* –**

Paris, La Découverte, 2015 (Cahiers libres).  
240 p. Chronol.

**É**conomiste, membre du réseau de recherche Marché du travail et genre (MAGE), Rachel Silvera a développé un corpus de recherches sur les inégalités salariales en France et en Europe depuis le milieu des années 1980. L'ouvrage *Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires* s'inscrit dans le prolongement de cette contribution importante à la compréhension des dynamiques genrées sur les marchés du travail.

Plus spécifiquement, nourri par des terrains portant sur des contentieux récents en matière de

discrimination salariale, l'ouvrage propose un état des lieux, pour la France, des avancées et des résistances contemporaines en matière d'inégalités sexuées des rémunérations.

Structuré en trois parties et six chapitres, il revient tout d'abord sur la construction socio-historique de la notion de « salaire d'appoint » féminin (« Le spectre du salaire d'appoint ») puis (« Elles se battent ») il illustre et discute les recours récents qu'ont pu faire des salariées victimes de discrimination, en les classant selon deux thématiques majeures – les discriminations salariales liées aux discriminations dans les carrières et celles liées aux interruptions pour congés maternité ou parentaux. Enfin, une troisième partie revient sur les processus conduisant au maintien des inégalités salariales, alors même qu'elles sont de manière croissante objectivées et mesurées, au moins à l'échelle macro-économique (« À travail de valeur égale, salaire égal ! »). Cette troisième partie insiste en particulier sur les effets d'une ségrégation sexuée des emplois relativement stable et sur les obstacles à une analyse comparée des emplois à « valeur égale ».

Quatre idées principales structurent les développements de ces différentes parties. Tout d'abord, historiographie sur le travail des femmes à l'appui, R. Silvera souligne combien les inégalités salariales entre les femmes et les hommes prennent leurs racines dans une conception patriarcale du travail féminin : tout au long du 19<sup>e</sup> siècle (où le travail rémunéré des femmes, notamment dans le secteur industriel, se développe considérablement) et sur une large partie du 20<sup>e</sup> siècle, le travail rémunéré féminin n'est envisagé que comme une activité d'appoint, rhétorique centrale pour justifier des différences salariales très conséquentes, y compris sur des emplois identiques. Deuxième idée, en dépit de la persistance – certes atténuée – de cette conception genrée du travail féminin, les avancées récentes sur le terrain de l'égalité substantielle sont réelles : elles concernent à la fois les outils législatifs, les actions concrètes individuelles et collectives, et les interprétations de la loi au travers des juridictions.

Pour autant, troisième élément de la démonstration, évaluer les discriminations salariales suppose d'intégrer une perspective diachronique, car elles se construisent au fil des carrières. C'est particulièrement vrai dans

certaines formes d'emploi – comme les emplois de cadres – où l'individualisation des parcours, la rémunération variable « au mérite » et la personnalisation des postes viennent brouiller la mise en équivalence des trajectoires.

Enfin, quatrième point, un élément de taille s'oppose à la disparition des discriminations salariales : une partie des emplois occupés par les femmes est concentrée dans des marchés du travail fortement ségrégués du point de vue du sexe (métiers du *care*, du soin, des services à la personne, de l'éducation), dans lesquels les savoir-faire se trouvent largement naturalisés et peu reconnus. Mettre en évidence des discriminations salariales pour ce type de secteurs suppose des comparaisons avec des emplois « de valeur égale » ayant une prédominance de main-d'œuvre masculine. Comparaisons où des conceptions genrées de ce qui est plus ou moins technique risquent d'être convoquées.

Tout en se nourrissant de recherches croisant histoire, sociologie et économie des marchés du travail, R. Silvera souhaite – elle le rappelle dans son introduction et sa conclusion – à la fois donner la parole aux femmes victimes de discriminations et la faire entendre au-delà de la sphère académique. L'ouvrage s'emploie donc à livrer un contenu pédagogique, qui a le mérite de la clarté, sur les principaux processus à l'œuvre en matière de discrimination directe et indirecte et sur les voies empruntées pour les mettre en visibilité. À travers l'exemple de la France, il expose notamment une méthode – la méthode Clerc – retenue pour mesurer financièrement les inégalités de salaires, en considérant son usage dans des contentieux récents faisant jurisprudence.

L'ouvrage comporte néanmoins des limites, en partie liées à sa volonté de vulgarisation. Avant tout mobilisés dans une logique illustrative, les récits biographiques ont une indéniable valeur de témoignage mais n'ouvrent pas sur une analyse sociologique approfondie des trajectoires et des discours. Par ailleurs, il manque une bibliographie ainsi qu'une ouverture sur des travaux dépassant le cadre national et permettant des comparaisons à l'échelle internationale. L'analyse aurait par ailleurs pu être enrichie par un regard plus précis sur les dynamiques organisationnelles, en mobilisant notamment les travaux portant sur les *régimes de genre* et les *régimes*

d'inégalités<sup>1</sup> à l'échelle des organisations productives. Enfin, tout en soulignant certains points comme le nombre limité et la publicité restreinte des jurisprudences, ainsi que la rareté des luttes collectives dans le domaine des discriminations sexuées au travail, l'auteure pousse peu l'analyse sur les difficultés des mobilisations féministes dans la sphère du travail productif. Une réflexion sur l'avenir de ces mobilisations et avancées en matière d'égalité professionnelle se justifierait pourtant d'autant plus que les mouvements féminins de cadres occupent de façon croissante le terrain de la négociation en entreprise, avec des effets sur l'agenda des revendications (cadre sur certaines catégories de femmes et sur les questions d'accès aux postes à responsabilité et de quota, en particulier).

Isabel Boni-Le Goff -

Université de Lausanne, Centre en études genre (CEG)

**Skeggs (Beverley) - *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire.*** - Marseille, Éditions Agone, 2015 (L'ordre des choses). 422 p.

La traduction en français de l'ouvrage de Beverley Skeggs publié en 1997 et alors intitulé *Formations of Class and Gender. Becoming Respectable* donne accès aujourd'hui à un ouvrage important pour qui s'intéresse à la sociologie croisée du genre et des classes sociales, et plus généralement à l'analyse de la domination du point de vue des personnes qui la subissent. À partir d'une enquête ethnographique de longue durée (onze ans) dans une petite ville du Nord-Ouest de l'Angleterre auprès de quatre-vingt-trois jeunes femmes de classes populaires inscrites dans des formations pour des métiers d'aide à la personne, B. Skeggs analyse les manières dont ces dernières cherchent à conquérir des formes de « respectabilité » en réponse au renvoi permanent à des images négatives d'elles-mêmes par les médias, l'institution scolaire, les femmes de classes moyennes et supérieures qu'elles côtoient, etc. Le soin d'autrui – le *care* – apparaît comme un lieu possible de valorisation de soi et de mise en scène d'une féminité convenable bien que, B. Skeggs le montre tout au long de l'ouvrage, ces tentatives

soient marquées par une profonde ambivalence et une réussite limitée.

L'ouvrage propose des accompagnements éclairants au texte original traduit : la préface d'Anne-Marie Devreux replace ce livre dans la trajectoire universitaire et intellectuelle de B. Skeggs ; l'entretien réalisé avec l'auteure opère un retour sur la réalisation de l'enquête, l'écriture et le contexte de publication du livre ; et la postface de Marie-Pierre Pouly en propose une lecture critique en revenant notamment sur la façon dont B. Skeggs discute les concepts bourdieusiens. Car la grande qualité de cet ouvrage repose sur l'articulation étroite entre la discussion théorique et les résultats empiriques de l'enquête. Dès son introduction, l'auteure exprime ses insatisfactions vis-à-vis, d'un côté, des travaux issus des *cultural studies* où les femmes sont peu prises en compte et, de l'autre, de la théorie féministe qui a délaissé le paradigme des classes sociales masquant ainsi les inégalités sociales entre femmes. S'appuyant alors sur les théories de Pierre Bourdieu – et notamment ses métaphores économiques en termes de marchés et de capitaux – et de Michel Foucault sur la subjectivité, B. Skeggs s'intéresse à la manière dont ces femmes font sens de leurs positions assignées et cherchent à faire valoir le peu de ressources sociales et culturelles qu'elles détiennent sur des marchés localisés (le marché matrimonial, le marché secondaire de l'emploi). Il s'agit donc moins d'une sociologie de leur émancipation que d'une sociologie de leurs tactiques quotidiennes qui « relèvent plus du jeu avec les contraintes qu'avec les possibilités » (p. 55) et qui visent à « conserver une valeur et un statut à leurs propres yeux, contre ce qui les nie » (p. 116).

Après un retour historique sur la manière dont les femmes ont été investies de la responsabilité morale des classes populaires et du soin aux plus démunis (chapitre 2), B. Skeggs analyse la construction de leur « soi dévoué » par l'investissement dans les pratiques de soin et les formations à l'aide à la personne (chapitre 3). Elle montre alors très bien comment elles en viennent à investir positivement une position à laquelle elles sont assignées et décrit une ambivalence à ce propos qui se retrouve dans tous les domaines de la vie de ces femmes : le soin leur permet de se valoriser comme personne dévouée en s'appuyant

1. Joan Acker, « Hierarchies, Bodies and Jobs : A Gendered Theory of Organisations », *Gender and Society*, 4 (2), 1990, p. 139-158 ; Raewyn Connell, « Glass Ceilings or Gendered Institutions ? Mapping the Gender Regimes of Public Sector Worksites », *Public Administration Review*, 66 (6), 2006, p. 837-849.

sur leurs compétences antérieures dans ce domaine et d'avoir le sentiment de « trouver quelque chose où elles n'échoueront pas » – « elles investissent en elles-mêmes » (p. 118) – mais paradoxalement, elles sont constamment soumises aux classements et aux échelles de valeurs produites par d'autres classes sociales. Adhérant à ces normes qui définissent le respectable, elles en viennent à se surveiller elles-mêmes par rapport à des représentations qui leur sont extérieures et à devoir constamment faire la preuve de leur soi dévoué. Poursuivant l'analyse de cette quête de respectabilité, B. Skeggs décortique le rapport que ces femmes entretiennent avec les différents piliers de leur identité sociale que sont la classe ouvrière (chapitre 4), la féminité (chapitre 5) et l'hétérosexualité, pour enfin s'intéresser à leur rapport au féminisme (chapitre 7). Chacune de ces catégories est d'abord décrite de manière socio-historique et localisée, ce qui permet de comprendre concrètement quelles sont les représentations avec lesquelles ces femmes sont en prise. Leur rapport négatif à leur classe sociale d'appartenance se comprend ainsi vis-à-vis de l'absence d'image positive offerte aux femmes de classes populaires dans l'histoire mais aussi, et elle ne le souligne sans doute pas assez, à la situation sociale des classes populaires anglaises sous le gouvernement de Margaret Thatcher. De même, elle revient sur les discours féministes avec lesquels ces femmes sont en contact et montre alors que si des formes de féminisme populaire, valorisant la réussite individuelle et l'autonomie peuvent les atteindre, ceux qui positionnent les femmes en victimes les renvoient précisément à une position dont elles essaient de se distinguer.

Les jeunes femmes de classes populaires décrites par B. Skeggs sont en effet mues par une forte volonté de distinction dont on perçoit toutes les ambivalences dans les nombreux extraits d'entretien cités. Par leur façon de *faire* leur genre et leur classe, elles cherchent à « créer des distances » avec les membres de fractions plus basses des classes populaires et à « s'améliorer » (*improving*) en « imitant » (*passing*) les classes moyennes et supérieures. Le corps, l'intérieur domestique, la façon de parler, ce qu'on donne à voir et à entendre de ses pratiques sexuelles, la mise en couple, la maternité sont autant de domaines où elles cherchent à construire non pas seulement une image mais un sentiment de respectabilité. B. Skeggs propose une sociologie des positions dominées ancrée dans l'expérience quotidienne

qui montre combien leur positionnement se caractérise par des « formes de dénégation, de désidentification et de dissimulation plutôt que des ajustements ou des adhésions ». Elle critique en cela l'idée bourdieusienne selon laquelle les dispositions s'ajustent aux positions et entend mettre au cœur de l'analyse « le doute, l'insécurité et le malaise, autrement dit l'économie des émotions de classe » (p. 148). C'est en effet ce qui fonde l'originalité et l'apport de ce travail : en s'intéressant aux incertitudes, aux contradictions et aux émotions (peur, honte, ressentiment, etc.), éprouvées au quotidien par ces femmes, elle saisit concrètement l'expérience de la domination en tenant compte tout à la fois du poids des contraintes et des marges de manœuvre, si restreintes soient-elles. Nous pouvons néanmoins regretter que l'observation de variations entre les discours de ces femmes ne soit pas systématisée et rapportée à des conditions concrètes d'existence, ce qui aurait permis d'entrer encore plus finement dans l'analyse de la construction croisée du genre et de la classe.

Eve Meuret-Campfort -  
Université de Nantes, CENS

Octobre (Sylvie), dir. – *Questions de genre, questions de culture*. – Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014 (Questions de culture). 152 p.

L'ouvrage dirigé par Sylvie Octobre, chargée d'études au Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication, apporte une contribution à l'analyse de l'effet du genre sur les pratiques culturelles. Il s'inscrit dans le prolongement d'un certain nombre de travaux de recherche qui ont inauguré, au cours de la dernière décennie principalement, l'étude des rapports entre genre et culture, mettant en évidence le caractère genré des métiers artistiques (Marie Buscatto, Hyacinthe Ravet) et des pratiques culturelles (*via* les enquêtes du DEPS ou les recherches de Christine Détrez ou Dominique Pasquier notamment). Si la question n'est donc pas vraiment nouvelle, l'ouvrage présente néanmoins un triple intérêt.

D'abord, il élargit le périmètre habituel des enquêtes sur les pratiques culturelles. La contribution originale de Christine Détrez et Claire Piluso prend ainsi pour objet la culture scientifique et propose de l'analyser comme on le fait



pour les productions artistiques, en tenant compte de ses contextes de production et de réception.

Ensuite, l'ouvrage non seulement dresse le constat des inégalités de genre dans les rapports à la culture mais il montre aussi comment celles-ci sont socialement constituées en privilégiant une entrée par les processus de socialisation, permettant deux interrogations complémentaires : « la première interroge les modes de construction des différences de genre, tandis que la seconde questionne les porosités, mobilités et transgressions de genre » (p. 17). Toutes les contributions, comme le note M. Buscatto en postface de l'ouvrage, rappellent en effet qu'au-delà des représentations (et de certaines analyses) survalorisant la liberté des choix individuels en matière de loisirs, la distribution des pratiques culturelles reste encore largement déterminée par l'origine sociale, l'âge ou encore le genre. Les auteur.e.s mettent en évidence une « prégnance du genre », fondée sur des dispositifs de socialisation familiale le plus souvent renforcés par les socialisations secondaires (école, espace des loisirs médiatiques et ludiques, espaces professionnel et conjugal, etc.), qui forgent tout au long de la vie les dispositions genrées des agent.e.s et qui rendent les transgressions rares et difficiles. Le chapitre de Viviane Albenga, Reguina Hatzipetrou-Andronikou, Catherine Marry et Ionela Roharik montre « l'emprise du genre » sur les formes et l'intensité de la pratique musicale en amateur à l'âge adulte : les hommes osent davantage se lancer dans un nouvel apprentissage, seul ou avec des ami.e.s, y compris pour se produire en public malgré des compétences peu affirmées, alors que les femmes le font le plus souvent en prenant appui sur une proche (famille, conjoint) et l'organisation de leur pratique subit davantage les contraintes familiales et professionnelles. Si les normes sociales produisent donc des assignations genrées, les enquêtes montrent également que la mise en œuvre des transgressions, qui apparaissent notamment lorsque les agent.e.s font l'objet de socialisations contradictoires, fait elle aussi apparaître des différences entre les sexes : les domaines réputés masculins restent moins fermés à l'entrée des femmes que les univers réputés féminins ne le sont pour les hommes, car « le dénigrement associé à la pratique féminine pour un homme – remise en cause de sa virilité, de sa capacité à “assurer”, de son pouvoir sexuel – joue un rôle déterminant dans la faiblesse des transgressions genrées observées du côté des hommes, moins nombreuses encore que du côté des femmes » (p. 138).

Enfin, c'est le troisième intérêt de l'ouvrage, le genre est abordé dans ses quatre dimensions comme l'indique S. Octobre dans l'introduction : en tant que construction sociale (nature/culture), relation sociale (hommes/femmes, masculin/féminin), rapport de pouvoir (domination, patriarcat) et rapport social mêlé à d'autres (intersectionnalité). Si cette dernière dimension n'est malheureusement pas aussi développée dans tous les chapitres, on en trouve au moins trois illustrations convaincantes. L'étude déjà citée de V. Albenga *et al.* montre l'importance de facteurs comme la position dans le cycle de vie, la situation conjugale ou familiale dans les trajectoires de pratique instrumentale en amateur. C. Détrez et C. Piluso croisent l'effet du genre et celui de la classe sociale : si la culture scientifique est, de manière générale, un domaine masculin, les garçons des classes populaires s'en sentent largement exclus tandis que les filles qui se sentent autorisées à s'y intéresser appartiennent plutôt aux classes moyennes et supérieures. L'enquête de Nathalie Almar, Roger Cantacuzene et Nadine Lefacheur, portant sur les rapports de genre dans la réception d'une série télévisée antillaise, la pratique du *bèlè* (forme d'expression musico-chorégraphique traditionnelle) et du *slam*, met quant à elle l'accent sur la manière dont les normes de genre, dans leurs représentations stéréotypées comme dans leurs remises en cause, s'articulent avec la « culture martiniquaise ».

C'est assurément dans le prolongement de ce type d'approche, en veillant à une articulation systématique des différents types de rapports sociaux, que l'on pourra continuer à affiner l'analyse de la distribution sociale des pratiques culturelles, dans ses régularités comme dans ses exceptions.

Jérémy Sinigaglia -  
Université de Strasbourg, SAGE

Hennette-Vauchez (Stéphanie), Pichard (Marc),  
Roman (Diane), dir. - *La loi & le genre.*  
*Études critiques de droit français.* - Paris,  
CNRS éditions, 2014. 800 p. Figures.

L'ambition de l'ouvrage *La loi & le genre.* *Études critiques de droit français* est à la taille de son imposant format : composé de presque huit cents pages et de trente-huit textes,

ce livre est le premier du genre en France<sup>1</sup>. Si cette démarche scientifique est engagée depuis plusieurs années outre-Atlantique, les recherches juridiques françaises adoptant une perspective genrée sont en effet encore peu développées et souffrent d'un manque de légitimité. Les trois directeurs.trices de publication, Stéphanie Hennette-Vauchez, Marc Pichard et Diane Roman, exposent dans ce livre les différents axes de réflexion produits par le groupe de recherche REGINE (Recherches et études sur le genre et les inégalités dans les normes en Europe) – dont il et elles sont les responsables scientifiques – et qui associe une cinquantaine de juristes français.es depuis 2011.

L'objectif de ce groupe de recherche – et de cet ouvrage – est de « passer des pans du droit français au crible de l'analyse du genre » (p. 16) : selon les auteur.e.s, ce sont non seulement les normes juridiques explicitement sexuées, mais aussi celles considérées comme neutres, qui, par leur force d'imposition ou par leur application, participent « à la catégorisation des individus et à la perpétuation de représentations sociales différenciant femmes et hommes » (p. 16). Si cet objectif ne peut prétendre à l'exhaustivité, les trente-cinq contributeurs et contributrices – principalement des femmes – de cet ouvrage ont tenté de couvrir les champs les plus divers du droit, à partir de la constitution d'un corpus varié et selon une démarche scientifique commune.

L'ouvrage se divise en cinq grandes parties, elles-mêmes composées de plusieurs contributions. L'intention des auteur.e.s est de s'inscrire aux antipodes des « distinctions classiques qui ont cours dans la pensée juridique française » (p. 21) et de la scission critiquée par la théorie féministe entre le public et le privé. Il ne s'agit donc ni de diviser l'ouvrage selon les différents domaines du droit existants (droit administratif, droit salarial, etc.), ni de créer de scission entre l'analyse du travail reproductif et celle du travail productif. Les différentes parties sont organisées autour des thèmes suivants : la manière dont le droit façonne l'identité sociale et physique des individus ; les normes qui réglementent l'accès aux biens et leur distribution dans le cadre professionnel et/ou familial ; l'analyse des dispositifs juridiques mis en place pour promouvoir la parité dans les lieux de

pouvoir et de ceux qui protègent ou dégradent la considération attachée aux individus ; enfin, l'analyse des configurations au sein desquelles le genre croise d'autres types de discrimination, telle que la religion ou l'origine ethnique.

Au fil de la lecture, différentes articulations entre le droit, la loi et le concept de genre sont à l'étude, dont nous ne pouvons donner qu'un aperçu succinct dans ce compte rendu. Le genre est par exemple mobilisé en tant que système de catégorisation : le droit doit-il être appliqué sans distinction de sexe ou bien doit-il tenir compte du genre dans son interprétation ? Le droit peut en effet produire du genre aussi bien au niveau des énoncés juridiques (comme on peut le voir dans la première partie du livre concernant l'état civil – sexe, prénom, filiation – ou le droit du travail – question de la maternité) qu'au niveau de leurs interprétations. À l'inverse, le genre peut également produire du droit, par exemple en droit pénal, lorsqu'on analyse l'évolution de la déqualification des violences sexuelles vers l'appréciation du préjudice corporel (cf. partie « Violences et préjudices »). Ensuite, le genre peut être mobilisé comme clé d'analyse du social, au sujet notamment des principes d'égalité et de parité. Sont ainsi analysés, par exemple, dans la troisième partie de l'ouvrage, les enjeux constitutionnels mais aussi administratifs ou encore syndicalistes relatifs à la parité en France. Le concept de genre est également une clé d'analyse mobilisée par les juristes concernant la lutte contre les discriminations, comme on peut le voir notamment dans la dernière partie du livre.

Les atouts de cet ouvrage sont nombreux. Il comble tout d'abord un vide dans le champ juridique français : si les recherches croisant sciences sociales et juridiques sont émergentes en France, il est important de noter que la mobilisation d'un outil d'analyse comme le genre y est encore marginale. Ensuite, il constitue une ressource d'une grande richesse pour tou.te.s les chercheurs.ses : ce livre ne nous semble pas préposé à une lecture linéaire – son caractère dense et plurithématique en rend parfois la lecture difficile – mais se destine à devenir un ouvrage de consultation. Il constitue par ailleurs une mine d'informations et d'idées pour tou.te.s les étudiant.e.s qui désirent réaliser une recherche doctorale sur des thèmes, nous

1. Le même collectif de recherche avait toutefois publié un an plus tôt un ouvrage préliminaire intitulé : REGINE, *Ce que le genre fait au droit*, Paris, Dalloz, 2013.

l'avons dit, encore peu traités dans le champ juridique. Espérons qu'une fois ce travail achevé, les contributeurs.rices de cet ouvrage s'attellent à une autre dimension de l'analyse articulant droit et genre : celle de la pluridisciplinarité et de la collaboration avec d'autres champs scientifiques. La production d'un ordre de genre par le droit est

un objet en effet investigué depuis plusieurs années par la sociologie et la science politique françaises. À quand un projet de recherche valorisant une telle collaboration ?

**Aurélie Fillod-Chabaud -**  
Université de Bourgogne, IREDU